

DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS  
DU 13 OCTOBRE 2015

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 5 octobre 2015, accompagnée d'un ordre du jour comportant 83 objets et d'un ordre du jour complémentaire daté du 8 octobre 2015 comportant 1 objet.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 40 présents:

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DUPONT, M. TONDREAU, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, ~~M. MILLER~~, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, ~~Mme MOUCHERON~~, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, Mme WAELPUT, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, ~~Mme DE JAER~~, ~~M. JOOS~~, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, ~~M. BONJEAN~~, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr HAMBYE, Conseillers communaux et M. Philippe LIBIEZ, Directeur général f.f.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je vous invite à ouvrir la séance et entamer nos travaux.

D'abord, je voudrais excuser l'absence de notre collègue Lionel BONJEAN.

Le procès-verbal de la séance précédente du 15 septembre 2015 se trouve sur la table du Conseil. En l'absence de remarques, il sera considéré comme approuvé.

Puis-je signaler qu'il y a un point supplémentaire qui est le point 11 bis – « projet de Ville après MONS 2015 ».

Les points qui ont été remis, si vous voulez avoir la gentillesse de bien vouloir les noter : il y a le point 7, le point 16, le point 23, le point 24b), le point 24f), le point 24l), le point 24q), le point 25b), le point 25c), le point 57, le point 65. Le point 73 – le remplacement des lampes à vapeur de Mercure, phase I – approbation de la convention-cadre – ne concerne que Nimy nord, Maisières, Nimy sud et pas Hyon comme c'est indiqué. Et puis, nous aurons alors les interpellations.

Avant d'entamer l'ordre du jour, je voudrais m'excuser auprès de vous si tout à l'heure, vers 20 heures, 20 heures – 10, je céderai la présidence au premier Echevin, mais j'imagine que nous serons efficaces vu le match de football qui nous attend, je ne doute pas d'une seconde de la volonté du Conseil d'en profiter.

L'ordre du jour appelle un droit d'interpellation du citoyen au Conseil communal, interpellation d'un citoyen, sur la protection du climat ... c'est l'affaire de tous ! On va vous donner un micro.

1<sup>er</sup> Objet : Droit d'intervention du citoyen au Conseil communal. Interpellation d'un citoyen « La protection du climat, c'est l'affaire de tous ». Secrétariat

M. Gianfranco NIEDDA : Mesdames, Messieurs, Conseillers, Echevins, Bourgmestre, une particularité que je voudrais quand même introduire, je voudrais vous dire merci. Merci, parce que l'année passée, vous m'avez aidé à organiser un gala et les familles en Sardaigne, il y a eu un cyclone avec 20 morts. Donc, j'ai eu une cousine et un cousin morts dans l'affaire. Je voudrais quand même vous remercier de la part des familles qui ont été très contentes de recevoir un petit cadeau de notre part. Je me présente, j'ai fait cette parenthèse, je suis quelqu'un qui a lutté pour et qui lutte toujours, vous savez que j'ai amené l'indien Kayapo, le Chef indien Raoni, c'est une parenthèse de dire que je lutte pour sauvegarder ces peuples que je rencontrerai à Paris bientôt. Je peux dire que j'ai été pionnier aussi dans le domaine des parcs à containers, j'ai fait le premier parc à containers en Belgique, qui s'appelait Gallilée à Cuesmes en 89. En 95, j'ai eu la première certification sur l'économie circulaire concernant le recyclage de l'électronique et du produit informatique, j'ai aussi suivi des cours – j'abrège dans mes cours – j'ai suivi les cours à la K.U.L. à Leuven et aussi dans le domaine de l'Environnement avec une spécialisation en rudologie, j'ai fait une chaire à la Faculté Polytechnique à Mons ainsi que une maîtrise en Management de l'Innovation. Dernièrement, j'ai fait des recherches dans le domaine de l'eau, j'ai séparé le H<sub>2</sub> de l'eau et j'ai trouvé qu'il y avait possibilité avec une pile à combustible un peu spéciale de produire de l'hydrogène sans CO<sub>2</sub> à partir de l'eau, donc, il y a possibilité. Je ne peux pas vous faire la démonstration aujourd'hui, mais je l'ai déjà faite auprès des journalistes quand j'ai fait tourner la voiture à l'eau, notamment, que ce soit voiture à essence ou diesel, peuvent fonctionner avec de l'hydrogène sans problème. Je ne voudrais absolument pas culpabiliser en lisant la lettre que j'ai envoyée au Collège. On nous induit en erreur avec le diesel et aujourd'hui, il faudrait essayer d'en sortir et donc, essayer d'en sortir, cela veut dire dans 5, 10, 15 ans, c'est un moteur diesel qui est non rentable, gaspilleur, voleur, fraudeur, pollueur et tueur. Je l'explique dans ma brochure, lisez-la attentivement. Je suis en train d'écrire d'ailleurs un livre qui s'appelle « Partons en croisade contre le diesel ». Je vous lis la lettre « Protection du climat, c'est l'affaire de tous », c'est pour cette raison que j'ai décidé de sortir une brochure étonnante qui est une ébauche à mon livre en préparation - donc, il va faire 300 pages, donc,

je me suis dit, il faut réduire – pour dénoncer les énergies fossiles en particulier le carburant utilisé par les moteurs thermiques diesel qui n'est pas bien connu des gens puisque j'ai fait une enquête, j'ai récolté 960 enquêtes pour établir ce que je dis, cette brochure que je vous ai remise, s'intitule le diesel, un poison invisible boycottons-le, c'est ce que je voudrais en tout cas vous souhaiter au plus vite. J'ai analysé des centaines de rapports de différents scientifiques et différents pays, je suis encore en train d'en faire d'ailleurs, notre planète est réellement en danger, la planète terre ne va pas disparaître demain, je lance un appel pour agir ensemble parce que le climat va changer que vous vouliez ou non, les deux degrés vont arriver, attention à cela. Le livre s'intitule « Tous en croisade contre le moteur diesel » m'ont permis de découvrir les effets dévastateurs. Le diesel produit sur l'homme et l'environnement des choses qu'il ne faut pas négliger. Pour ces différentes raisons d'ordre technique, économique, financière, j'ai toujours été sensible à la lutte pour le climat, la déforestation, le tri des déchets et l'économie circulaire. Notre planète est une merveille qu'on se doit de préserver. On peut considérer la brochure comme un prélude au COP21 à Paris. Je suis très heureux qu'il ne se passe pas loin de quelques kilomètres de Mons en tout cas. Les deux se rejoignent très fort dans la philosophie et l'argumentation. C'est pour cette raison que je porte beaucoup d'espoir dans cette conférence. Pour moi, l'avenir de l'humanité commence en tout cas, à Paris, c'est un enjeu. Pour rappel, le COP21 est un sommet d'envergure mondiale sur le climat organisé par l'ONU. On attend plus de 196 pays avec 40.000 délégués, 2.700 experts du GIEC qui débattront de l'avenir de la planète et la question du dérèglement climatique. Cette conférence aura lieu du 30 novembre au 11 décembre à Paris. Les points importants de la brochure puisque vous l'avez eu tous, je vous ai remis à tous, une brochure, vous ne pourrez plus dire « Ah, je ne le savais pas ». Elle illustrera plusieurs vérités sur les entrailles du moteur et du carburant fossile diesel. Un sujet tabou le moteur diesel n'est pas rentable, il est à peine de 20 %, donc, on perd à chaque fois de l'argent, il nous vole de l'argent, n'oubliez pas, il gaspille et vole nos sous dans nos poches qu'on n'a pas beaucoup en plus en ce moment avec la crise. 10.000.000 de décès prématurés en Europe à cause du gaz d'échappement. L'OMS a déterminé en 2012, 7 millions de morts rien qu'en 2012. Le filtre à particules, un canular, une tromperie qui donne bonne conscience aux constructeurs et aux automobilistes. Tricherie, avec Volkswagen, on ne sait plus tricher là, lui, il a été pris la main dans le sac mais tous les autres trichent tout autant, croyez moi, je connais les voitures, j'ai installé du gaz dans plusieurs voitures et on peut aller dans le calculateur à partir de la prise OBD qu'on appelle cela, et ils trichent tous, toutes les marques trichent, donc, la voiture que

vous avez au diesel, elle est truquée. Les gaz d'échappement sont cancérigènes. Ce n'est pas moi qui le dis.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je voulais juste vous dire, je vous en prie, continuez mais vous parlez depuis près de 7 minutes et c'est 10 minutes pour vous, 10 minutes pour le Conseil, donc, allez y, je vous en prie. Merci

M. Gianfranco NIEDDA : Je vais aller un peu plus vite, merci. Donc, la mobilité, les gaz d'échappement sont cancérigènes, ils sont dans le groupe 1, c'est l'OMS qui l'a déterminé, condamnation officielle des gaz diesel, ils sont toxiques et mortels. La mobilité est création du pic de pollution à Bruxelles, il faut savoir que 50% de déplacements sont inférieurs à 3 kilomètres, c'est mis dans la brochure. 300.000 personnes roulent moins de 3 kilomètres. Le secteur du transport, le principal responsable du dérèglement et du réchauffement climatique, effet de serre, le phénomène des deux degrés, etc... Catastrophes, disparition de plusieurs pays à cause du niveau de mer qui augmente, la calotte glaciaire de l'Arctique va libérer du méthane, cela il faut le savoir, il faut prévenir, qui est 50 fois plus dangereux que le CO2. De plus, la fonte réveille des virus géants, vous avez d'ailleurs un exemple avec 500 génomes tout autour à cause du carburant diesel et de ces gaz toxiques, le gouffre de plus de 20 milliards s'est creusé dans la caisse de la sécurité sociale tous les ans, les amis, journées de travail, hospitalisation, médicaments, etc... notons que 65.000 personnes sont diagnostiquées tous les ans par la Fondation du Cancer. Sachez qu'il y a un million de personnes qui souffrent d'asthme et notamment 200.000 enfants, c'est eux qui vont être les plus vite visés dans cette affaire. La Région wallonne malheureusement, les Lois ne sont pas encore bien établies et à Bruxelles, on taxe une voiture électrique 5.000 euros pour la TESLA, alors qu'on donne encore des avantages au moteur carburant diesel. En région flamande, c'est zéro euro. Je montre dans la brochure qu'il existe des alternatives.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. NIEDDA, je suis confus mais vous devez vraiment conclure. Je suis vraiment confus sinon nous n'en sortirions pas.

M. Gianfranco NIEDDA : J'appelle tous le partis politiques, il n'y a pas de frontière pour le climat, il ne faut pas attendre qu'il y ait des accidents comme la côté d'Azur parce que cela je l'ai vu à Olbia, en Sardaigne, donc, je me dis qu'il est grand temps de bouger suivant ce que je vous ai remis dans la brochure, vous verrez, j'ai des alternatives. Je ne suis pas quelqu'un qui ne donne pas, la moitié de ma brochure, c'est sur les alternatives, bien sûr, vous ne la connaissez pas, vous ne savez pas que l'hydrogène est utilisée grandement dans l'industrie et Solvay est la pointe, à Anvers, il y a une pile avec 12.000 piles à l'intérieur d'un container, Colruyt a aussi les chariots élévateurs qui sont à l'hydrogène. Il y a des bateaux, il y a des

trains, il y a des trams. J'ai été voir les bus à l'hydrogène chez Vanhool. En tout cas, en Flandre, cela avance bien et je voudrais qu'on s'en inspire en tout cas. Je vous appelle tous à venir le 25 octobre à 15h00, c'est un esprit de solidarité et pas chacun pour soi, le climat, c'est l'affaire de tous.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. NIEDDA, merci. Je peux parler au nom du Conseil tout entier, j'imagine que l'opposition n'y verra pas d'inconvénient et donc, je m'autorise de parler du Conseil, tient à vous féliciter pour votre engagement envers cette cause noble et urgente qu'est la santé de notre planète. Comme vous l'avez souligné en décembre prochain, des centaines de délégués représentant le secteur privé, les gouvernements de 196 pays, des ONG, les agences des Nations Unies, la société civile ainsi que les experts du GIEC se réuniront à Paris pour débattre de l'avenir de la planète. J'y vais à plusieurs reprises. La COP (Conference of Parties) s'est donc, la réunion annuelle de tous ces représentants pour assurer le suivi et la mise en application de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques votée à Rio en 1992 et le protocole de Kyoto en 1997. C'est un réel défi et soyez assuré que la Ville de Mons soutient pleinement cette dynamique. Concrètement, la Ville souhaite mettre en œuvre un véritable plan d'action énergie durable à l'échéance de 2020 dans le cadre de la POLLEC, c'est-à-dire la Politique Locale Energie Climat que nous soumettrons d'ailleurs à cette Assemblée au point 18, un plan d'ailleurs avec trois priorités. L'élimination des gaspillages énergétiques, le renforcement de l'efficacité énergétique et l'encouragement des énergies renouvelables avec un objectif de réduire de 20 % les émissions de CO2. La Ville en tant que telle est un acteur qui doit être modèle pour toutes les entreprises, les administrations et les citoyens qui se trouvent sur notre entité. Nous avons déjà commencé au sein de notre Administration un travail de regroupement des services pour rationaliser le nombre de bâtiments et les déplacements du personnel. Pour les bâtiments existants, on a réalisé de gros investissements grâce d'ailleurs à des subsides exceptionnels en vue de remplacer, vitrages simples en double vitrage comme dans certains lieux en particulier. Concernant les nouveaux projets, la réglementation PEB est respectée. Enfin, comme vous le savez, on a la chance d'avoir dans la région, un potentiel géothermique et vous savez qu'on travaille pour l'exploiter encore plus que cette géothermie n'est exploitée. Enfin, dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds structurels, nous avons obtenu à peu près 6 millions en vue d'améliorer l'efficacité énergétique de l'Hôtel de Ville. Voilà, je termine en vous précisant que nous serons bien sûr partie lors du rassemblement que vous organiserez sur la Grand Place le 25 octobre et je vous souhaite un plein succès pour ce rassemblement. Merci infiniment pour votre engagement.

M. Gianfranco NIEDDA : Merci beaucoup, bonne soirée.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: J'ai bien fait de parler pour l'opposition aussi. Nous en sommes au point 2, Madame, avez-vous une remarque, oui, sur lequel point 2 ?

2° Objet : POLICE – CIRCULATION

a) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue des Prélles à Jemappes. GEP 6002/JE/113

ADOPTE à l'unanimité – 1<sup>ère</sup> annexe

b) Abrogation d'un emplacement PMR - Avenue Wilson à Jemappes. GEP 6002/JE/409

ADOPTE à l'unanimité – 2<sup>e</sup> annexe

c) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue Victor Baudour à Havré. GEP 6002/HAV/2

ADOPTE à l'unanimité – 3<sup>e</sup> annexe

d) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue de la Liberté à Cuesmes. GEP 6002/CU/54

ADOPTE à l'unanimité – 4<sup>e</sup> annexe

e) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue de l'Europe à Havré. GEP 6002/HAV/35

ADOPTE à l'unanimité – 5<sup>e</sup> annexe

f) Création d'un emplacement PMR - Résidence Thoisse à Obourg. GEP 6002/OB/37

ADOPTE à l'unanimité – 6<sup>e</sup> annexe

g) Réglementation du stationnement - Clos Fernand Debouck à Mons. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité – 7<sup>e</sup> annexe

h) Réglementation du stationnement - Rue Louis Piérard à Hyon. GEP 6002/HY/33

ADOPTE à l'unanimité – 8<sup>e</sup> annexe

i) Réglementation de la circulation et du stationnement – Place A. Bastien à Ghlin. GEP 6002/GH/4

ADOPTE à l'unanimité – 9<sup>e</sup> annexe

j) Instauration de 2 passages pour piétons - Rues de Jurbise et Jacquemotte à Ghlin. GEP 6002/GH/OD

ADOPTE à l'unanimité – 10<sup>e</sup> annexe

k) Réglementation du stationnement. Voitures partagées – Place de Bootle. GEP 6002/53

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Sur le point 2 k).

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le règlement du stationnement. Les voitures partagées. J'ai eu la faiblesse de vous écouter la fois passée mais je vous écoute encore cette fois-ci mais avec moins de faiblesse.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Effectivement, au dernier Conseil, j'avais demandé des explications concernant cette nouvelle station Cambio située à 500 mètres de celle de la rue d'Havré. J'avais demandé une pro-activité pour le développement des services d'auto-partages et le développement de stations vers Jemappes et Nimy. En séance, je n'avais pas eu de réponse et vous avez décidé du report du point. Suite à cela, j'ai reçu des compléments d'informations de la part de l'Echevin de la Mobilité qui m'a informé que Cambio avait l'intention de développer des stations notamment à Cuesmes. Nous nous en réjouissons mais néanmoins, je voudrais bien revenir sur la forme du débat qui a eu lieu. Le lendemain de ce report du point, étant moi-même abonnée Cambio, j'ai reçu une information comme quoi la place avait été accordée à Cambio dès le lendemain du Conseil. Notre volonté, ici, n'est pas de poser des problèmes à Cambio et à retarder leur développement, bien au contraire mais je pense quand même qu'il y a un problème au niveau du fonctionnement interne, au niveau du Conseil communal. Cela veut dire que sans savoir quelle allait être la décision du Conseil au mépris de l'opposition et même finalement de votre propre majorité, de vos propres conseillers qui ne sont pas uniquement des presse-boutons, vous aviez déjà donné la réponse à Cambio. Donc, depuis, vous m'avez apporté des réponses, tout cela est très positif mais néanmoins, cela pose un problème de fonctionnement. Par ailleurs, concernant un autre point circulation, vous nous aviez récemment informés que tous les points circulation sont des règlements complémentaires de circulation, une fois approuvé par le Conseil communal, ils doivent être envoyés à la tutelle pour approbation, le délai étant de 45 jours. Ce type d'emplacement rentre bien dans ce règlement puisqu'on ajoute une interdiction, celle de se garer à cet emplacement. Je ne vais pas en faire une montagne mais ce qui m'a finalement le plus posé problème c'est qu'on me rapporte à la commission que vous êtes fâché contre moi, cela, c'est la meilleure, donc, si cela pose un problème, je pense que cela peut se résoudre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous sais très importante mais me fâcher contre vous, pourquoi ? Vous m'êtes plutôt sympathique.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Si ce n'est pas vous, c'était peut-être votre cabinet, vous étiez peut-être absent à la commission, je ne sais pas, je n'ai pas eu de détail sur qui était présent, qui ne l'était pas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: En tout cas, je voudrais vous rassurer, je suis rarement fâché et certainement pas contre vous.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Ok. Je voulais clarifier les choses, donc, on ne veut pas gêner le développement de Cambio. On espère que pour eux, cela s'arrangera le plus rapidement possible et on espère que par rapport à ces règlements - on a déjà évoqué ces règlements de circulation précédemment au Conseil communal notamment pour des stationnements rue de la Halle qui étaient faits avant le Conseil communal, etc... - il y a quand même des conséquences par rapport à cela, en cas d'accident, dans différentes situations, je ne comprends pas pourquoi vous faites appliquer ces règlements avant même qu'ils aient été votés par le Conseil. Voilà, j'en resterais là.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Donc, sur le plan de la procédure, vous n'avez pas tort mais maintenant, il y a une raison que je voudrais défendre, c'est qu'il y avait la semaine de la mobilité et je pense que les services ont cru bien faire n'imaginant pas un seul instant que le Conseil n'allait pas approuver un si bon projet mais vous aviez défendu avec bec et ongles qu'il y avait un problème et comme je vous l'ai dit en commençant, je me suis dit vu son ardeur, mais maintenant que je vois que vous mettez de l'ardeur aussi sur les procédures, je vais être un peu plus prudent, je m'étais dit, on va le reporter puis nous avons appris par Cambio qu'en réalité, c'est eux qui ont souhaité de le placer - l'Echevin de la mobilité peut en attester - sur la place de Bootle et en effet, ils vont aller plus loin sur le Grand Mons et notamment, je pense que l'étape suivante, c'est à Cuesmes mais voilà, il n'y a pas de quoi créer une polémique, c'est simplement une bonne volonté en disant, c'est la semaine de mobilité, cela va être bien de pouvoir promouvoir la voiture partagée et on n'imaginait pas que le Conseil allait s'opposer à ce bon projet, voilà un peu je crois ce qui s'est passé.

Moyennant ces explications, vous approuvez ? Je peux considérer que tout le monde approuve jusqu'au point k) ? Oui, je t'en prie.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Ce que je voulais ajouter c'est que je suis étonné quand vous dites qu'à la Commission, qu'on ait parlé du Bourgmestre, vous n'étiez même pas présente à la commission, donc et on n'a absolument pas abordé le point Cambio, donc, je ne sais pas qui vous a parlé de cela mais à la Commission que je préside, on n'a pas parlé du tout.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : On en a parlé à la commission du Bourgmestre où vous n'étiez pas là, ce n'est pas de votre faute.



M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: L'incident est clos. Le point 2 est approuvé.

ADOPTE à l'unanimité – 11<sup>e</sup> annexe

Entrée de Mme MOUCHERON = 41 présents

3<sup>e</sup> Objet : Modification du règlement de police relatif à l'organisation de brocantes. Gestion Territ. Et Economique

ADOPTE à l'unanimité – 12<sup>e</sup> annexe

4<sup>e</sup> Objet : Cadres – Modification du statut administratif. (Fonctionnaire sanctionnateur). GRH Cadres/JN

M. John BEUGNIES, Conseiller: Abstention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous vous abstenez ? D'accord.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, Mme 4KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 13<sup>e</sup> annexe

5<sup>e</sup> Objet : Personnel administratif – Détermination de la procédure en vue de pourvoir au poste de Directeur Général adjoint. GRH/HH/PA Prom/DG Adj

ADOPTE à l'unanimité – 14<sup>e</sup> annexe

6<sup>e</sup> Objet : Autorisation de se désister de l'appel interjeté près la Cour d'Appel de Mons contre le jugement du Tribunal de Première Instance de Mons du 2.10.2013. Service Juridiques Taxes/AN

ADOPTE à l'unanimité – 15<sup>e</sup> annexe

7<sup>e</sup> Objet : Adoption d'une charte afin de lutter contre le dumping social dans les marchés publics. SOUS RESERVE. Service Juridiques Marchés

## REMIS

8° Objet : Autorisation de se constituer partie civile contre une personne présumée responsable de tentative de vol (argent dans un horodateur). Service Juridiques GF/MD

ADOPTE à l'unanimité – 16° annexe

9° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – L'Espace Grand Place et Patrimoine Unesco- Les minières de Spiennes – Marché de travaux complémentaires – Approbation du mode de passation et des conditions du marché. SOUS RESERVE. MP CONV/Spiennes/sécurisation

ADOPTE à l'unanimité – 17° annexe

10° Objet : Objectifs de Convergence – portefeuille 2 - Le quartier de la gare et centre d'Arts religieux – Centre de Congrès – Voiries d'accès – approbation de l'acte de renonciation au droit d'accession. MP CONV.PF2/Congrès.voirie.renonciation

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie, Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Il s'agit de travaux pour la construction d'une passerelle cyclo-piétonne, travaux qui vont être pris en charge par l'IDEA, donc, nous demandons seulement de savoir s'il était possible d'avoir une demande d'un suivi sur chantier de ce projet avec la Commission vélo notamment pour prévoir une séparation du flux piéton/vélo, donc, en sachant que notamment vers la gare sur des endroits sur effectivement les vélos et les piétons cohabitent, il y a vraiment un problème à l'heure de pointe et nous demandons également un suivi sur chantier pour prévoir les adoucissements de bordure adéquats, c'est peut-être déjà prévu mais donc, voilà, c'est pour nous en assurer.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Voilà, mon sentiment, il n'y a aucune difficulté pour que vous ayez une réunion avec le responsable du chantier, etc... Sur le chantier, moi, je ne suis pas du tout favorable, il y a des responsabilités très précises, il peut y avoir une visite de chantier et cela certainement mais je ne vois pas donner des instructions de la part d'un conseiller communal aux différents responsables, donc, faisons une réunion de discussions ou de concertation, si vous voulez une visite de chantier, elle peut être organisée mais voilà, ce n'est pas un contrôle de la part du Conseil communal sur le chantier.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Ce n'est pas pour moi que je demande une visite de chantier mais c'est une démarche qui se fait régulièrement mais c'est pour la commission vélo.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, oui mais mutatis mutandis, ce que je dis pour vous, c'est pour la commission vélo.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: La commission vélo fait cela tout le temps pour tous les chantiers, donc, vous refusez maintenant que la commission vélo fasse des suivis.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, je dis simplement qu'il y aura des réunions avec les responsables, ils peuvent venir sur le chantier mais le contrôle du chantier se fait par les responsables et les travaux ont été concédés je crois à l'IDEA par l'IDEA. Je ne veux pas qu'il y ait une confusion de responsabilité. Alors, je pense que le 10 et le 11 vont de paire, ok ?

ADOPTE à l'unanimité – 18<sup>e</sup> annexe

11<sup>e</sup> Objet : Objectifs de Convergence – portefeuille 2 - Le quartier de la gare et centre d'Arts religieux – Centre de Congrès – Abords et liaisons cyclo-piétonnes – approbation de l'acte de renonciation au droit d'accession. MP CONV.PF2/Congrès.abords.renonciation

ADOPTE à l'unanimité – 19<sup>e</sup> annexe

11<sup>e</sup> Objet bis : « Projet de Ville – Après Mons 2015 ». Cabinet du Bourgmestre

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Juste un mot d'introduction pour être très bref. Je pense que nous avons envoyé à tous les chefs de groupe, le document que le Collège a approuvé. Il s'agit d'esquisser l'après 2015 dans deux directions. La première, quelques indications sur le plan culturel mais bien entendu il y aura chemin faisant deux éléments importants, le premier concerne la Fondation Mons 2015 et son Conseil d'administration va discuter bien sûr de son propre avenir et le Manège qui comme vous le savez, a un nouveau Directeur général et devra dans les prochaines semaines ou les prochains mois approuver un nouveau projet de contrat-programme pour les 5 prochaines années. Voilà, si quelqu'un souhaite prendre la parole, c'est bien volontiers que je la lui cède. Madame MOUCHERON.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Vous dites cela avec un sourire comme si vous vous y attendiez.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Non, cela me fait d'abord plaisir de vous entendre.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Ah, bonsoir M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Soyez la bienvenue malgré que vous soyez arrivée en retard mais cela arrive à tout le monde.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Merci. J'essaye de m'organiser mais cela n'est pas évident avec trois enfants.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous le concède. Les célibataires, c'est plus simple mais bon, s'il n'y avait que des célibataires, on ne s'en sortirait pas. Allez, je vous en prie.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: On ne va pas entamer ce débat-là parce que sinon vous ne serez jamais parti pour 19h50. Effectivement, sur l'après 2015, ce n'est pas la première fois que je reviens sur le thème et notamment avec une proposition sur l'après 2015, vous le savez, cela me tient beaucoup à cœur et donc, effectivement, je vous rejoins dans le fait que 2015, on est le 13 octobre et cela aura été une année exceptionnelle, je pense qu'on aura aussi pu démentir un article parce que je regardais un peu en préparant le Conseil communal les articles qui étaient parus il y a un an d'ici, donc, démentir l'article du *Guardians*, si vous vous souvenez, qui avait un peu tourné en dérision notre statut de *First and the Last* au moment où on avait dû démolir le premier *Passenger*, alors, je pense que vendredi, voilà, ce ne sera plus qu'un mauvais épisode et on espère que le nouveau *Passenger* nous mènera là où on veut arriver à savoir un véritable renouveau, un nouvel élan socio-économique pour Mons et l'ensemble de la Région. En fait, la première remarque que je voudrais formuler par rapport à la proposition et merci de nous l'avoir envoyé en temps utile parce qu'effectivement, on avait bien reçu en temps pour pouvoir l'analyser correctement. En fait, ce qui m'étonne un peu, c'est qu'on a beaucoup d'intentions, d'excellentes intentions mais cela reste aujourd'hui encore des intentions, et donc, en gros, ici, on apprend que vous allez constituer un groupe de travail, qu'on va seulement élaborer un plan stratégique pour moi, je trouve que cela est un peu tard en fait, et cela je le regrette parce que ce n'est pas simplement de l'opposition, en tant que telle, je pense que l'ensemble des capitales européennes de la culture qui ont une véritable réussite de leur année, on ne peut pas en compter énormément, je pense que très proche de chez nous, je pense qu'un bel exemple, c'est Lille, on le prend souvent comme exemple et à raison parce qu'elle a vraiment réussi suite à son statut de capitale européenne, un élan formidable pour sa région mais son projet après analyse était ficelé et pérenne dès le départ avec les acteurs économiques, politiques et culturels de l'ensemble de la Région et 2004, ce n'était vraiment que la première étape avant l'élan, ici, j'ai l'impression, en fait, voilà, on a vécu 2015, tout ce qu'on a fait et d'ailleurs, c'est comme cela que vous le rédigez un peu dans le plan, tout ce qu'on a fait, c'était en vue de 2015, il y avait pas mal de choses à faire, je vous le concède et pas mal de choses qui sont en chantier mais pour moi, cela devait vraiment être le tout début d'une aventure et j'ai l'impression, ici, que pendant deux ans, on va se poser pour rédiger un diagnostic, donc, j'ai vu que vous allez faire appel à Cœur de Hainaut, deux audits sont commandés, que vous allez faire un groupe de travail, que vous allez rédiger votre propre stratégie et que votre plan d'actions ne sera sur la table du Collège que fin 2016 et en 2017, on va consulter la population et puis, voilà, en 2018, on va recommencer des activités culturelles et populaires puisque je

reprends exactement les termes, donc, je trouve que moi, cela arrive un peu tard, c'est quelque chose qu'on aurait dû avoir sur les bancs et c'est d'ailleurs pour cela que j'avais interpellé Joëlle KAPOMPOLE à l'époque qui était Echevine de la Culture en disant que « c'est maintenant qu'il faut faire un plan pour l'après, c'est maintenant qu'il faut se préparer, c'est maintenant qu'il faut être prêt et se calquer sur 2015 pour avancer, pour pouvoir rebondir, je ne dis pas que cela n'a pas donné un élan mais je trouve qu'il y a des choses qui auraient pu être faites au préalable. Vous annoncez clairement continuer sur culture, technologie, créativité et tourisme, personnellement, quand je vois ce que le secteur culturel arrive à créer comme nombre d'emplois en Europe, je pense qu'on a raison et que c'est là-dedans qu'il faut continuer, je pense que le secteur culturel en Europe produit plus d'emplois que le secteur automobile, donc, c'est vous dire à quel point, c'est intéressant, maintenant, est-ce que c'est vraiment le secteur qui correspond à la formation des gens qui sont en demande d'emplois chez nous parce que c'est cela le défi en fait, c'est de relancer notre ville, l'ensemble de notre région et chez nous, on a un problème d'accès à l'emploi et c'est la première chose qu'il faut résoudre pour moi, pour essayer d'avoir un nouvel élan, c'est une première question. La deuxième, le tourisme, quand on voit que le Tourisme, c'est 6 % du PIB de la Région wallonne, c'est vraiment intéressant d'autant que Mons qui au départ était une Ville qui pouvait intéresser éventuellement pour une après-midi de détente, aujourd'hui, je pense que cela peut-être une véritable destination d'un city-trip, on peut y rester deux à trois jours vu la proposition culturelle qui y est, l'offre hôtelière aussi en espérant que cela ne soit pas de la concurrence et que la fermeture de l'hôtel Mercure par exemple, ne soit qu'une anecdote sur l'ensemble de la proposition hôtelière mais je pense que c'est intéressant, par contre, pour le tourisme, faudra vraiment être attentif et vigilant à toujours rebondir parce que le public est très exigeant et toujours changeant, donc, je pense qu'il faudra vraiment être en capacité de répondre à chaque fois aux nouveautés et aux demandes de ce public là et je pense qu'Yves ANDRE, mon collègue, reviendra plus précisément sur le profil de l'emploi et la demande en emplois de notre région. Alors, peut-être plus précisément des questions un peu plus précises par rapport à la note que vous proposez. La première chose, c'est rien en 2016, rien en 2017, concrètement en lien avec 2015, est-ce que vous ne pensez pas que cela va retomber un peu au niveau de l'émule que vous avez pu créer cette année-ci. Par ailleurs, une question claire par rapport aux moyens, je vois que ce sera en plus de la programmation du Manège, le Manège aura son fonctionnement avec sa programmation et vous lancez d'ores et déjà des pistes pour une offre culturelle, populaire en dehors des projets pour concrètement les citoyens, vous distinguez les deux, où sont les moyens, on sait que la Ville de Mons est

limitée, qu'elle cherche les moyens pour avoir un bol d'oxygène, donc, où est-ce que vous allez trouver ces montants pour pouvoir pérenniser 2015. J'ai vu que vous avez repris dans les projets à pérenniser le Grand Huit, je suis tout à fait d'accord avec vous, je pense que c'était une lacune au départ de Mons 2015 qui a été récupérée en cours et on a vu l'émule que cela avait pu susciter dans l'ensemble des communes autour du Grand Mons, cela, je pense que c'est vraiment quelque chose à souligner et à pérenniser. Je vois aussi que vous citez l'Alhambra, alors, personnellement, j'adore, c'est tout à fait quelque chose que je soutiens et que je fréquente régulièrement mais l'Alhambra coûte déjà cher aujourd'hui au Manège, donc, à nouveau ma question sur quels moyens supplémentaires pour entretenir les lieux que le Manège va déjà devoir entretenir plus l'Alhambra qui est supplémentaire. Je vais personnellement plaider pour quelque chose qui n'est pas clairement cité dans vos projets, c'est les jardins suspendus au-dessus de l'ancienne boulangerie, je pense que cela a vraiment été un projet auquel beaucoup de Montois ont adhéré, qui a eu beaucoup de succès, qui est vraiment une belle réussite, je ne l'ai pas vu dans vos projets, je sais que c'est en débat, que cela n'est pas forcément évident mais franchement, je plaiderais pour la continuité de ce projet-là. J'ai vu que vous étiez en train d'analyser un plan stratégique réévalué au niveau de la structuration commerciale, donc, j'aurais voulu savoir, en fait, qui avait rédigé ce plan et quand est-ce qu'on aurait pu éventuellement – Ah, c'est M. MARTIN, très bien – quand est-ce qu'on aurait pu avoir les résultats, ce que vous nous projetez concrètement, j'ai vu quelques débats autour de l'arrivée de Primark, qui s'en réjouit, qui ne s'en réjouit pas ? Est-ce qu'il faut au nom du libéralisme accepter ou pas, enfin, bon, voilà, je vous lis avec beaucoup d'attention et c'est toujours fort intéressant. J'aurais voulu avoir une petite précision.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je note votre dernière expression, c'est toujours très intéressant, donc, c'est déjà cela.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: J'aurais voulu savoir aussi concrètement ce que cela a été pour vous parce que c'est dans un des « considérants » et vous le libellez comme cela, c'est « La jeunesse montoise s'épanouit dans les domaines de développement futur », donc, j'aurais voulu savoir concrètement ce que vous mettiez là derrière. Je vois aussi, donc, je suis plus dans mes questions pratiques par rapport à ce que vous proposez, c'est la pérennisation de la Fondation Mons 2015, donc, vous êtes en attente, donc, c'est quelque chose que vous avez clairement formulé et concrètement, j'aurais voulu savoir combien de personnes vous voulez maintenir mais à la limite, cela, c'est plus un détail mais qui est-ce qui va gérer cet emploi-là ?, qui est-ce qui va le payer, le financer ? Et comme rôle de la

Fondation, vous mettez que vous souhaitez qu'il coordonne l'ensemble des politiques touristiques et culturelles, est-ce qu'à un moment donné, ce n'est pas le rôle que le Collège doit reprendre ?, que vous devez reprendre, à savoir coordonner votre politique et peut-être même qu'un Echevin ou un Bourgmestre, à vous de vous organiser, pourrait avoir les deux compétences pour essayer d'être le plus efficace possible. Pourquoi faire ce choix-là d'essayer de pérenniser la Fondation ? Il me semble que cela n'existe pas dans d'autres capitales, c'est quelque chose d'assez interpellant pour vous poser la question. J'ai vu aussi que vous alliez faire un état des lieux des forces et des faiblesses de la Ville de Mons. Qui est-ce qui va rédiger ça ? C'est vous ? Vous allez le demander à l'extérieur ? Je pense que c'est intéressant d'avoir un regard un peu aussi extérieur à la Ville pour avoir quelque chose d'assez objectif et avoir un projet le plus efficace possible d'excellentes intentions, difficile de s'opposer à ce genre de textes, même si concrètement, il n'y pas grand-chose encore, c'est beaucoup de bonne volonté et beaucoup d'initiatives qui vont être prises, mais vous savez que l'enfer en est pavé de bonnes intentions. Je pense qu'aujourd'hui, nous, on attendait, c'était le plan d'actions que vous nous annoncez pour fin 2016, voilà notre regret, je pense qu'on aurait dû avoir aujourd'hui quelque chose de concret, le plan d'actions défini et pas la volonté de mettre en œuvre l'étude et les comités qui vont s'en charger. Voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Madame, je vous en prie.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Je vous remercie. D'abord, à la lecture de ce document, on ne va pas revenir sur les constats, le bilan qui est fait de l'année 2015 est assez fidèle, on se réjouit plus ou moins tous de la façon dont ça s'est passé, de la réussite, certains ont apprécié plus certains projets que d'autres. C'est vrai que moi, j'étais fort attachée à tout ce qui était Grand Huit, à tout ce qui était aussi Jardins suspendus, à des événements un peu plus alternatifs aussi. Chacun a trouvé son bonheur et je pense que c'était cela l'essentiel. Maintenant, il y a tous des considérants qui constituent l'ensemble des débats que nous avons que ce soit sur l'évolution de l'emploi, sur l'aménagement du territoire, etc... mais par contre, on a quand même trouvé un manque assez important dans ces considérants-là et c'est au rapport du point 18 dont vous avez déjà fait référence aujourd'hui qui concerne le projet POLLEC. Je trouve que c'est dommage de ne pas indiquer comme considérant que Mons est une commune signataire de la convention des Maires; et donc, elle a mis dans ses objectifs de réduire ces émissions de CO2 à l'horizon 2020 de 20 %. Je pense que dans ce projet de ville, ça doit en faire partie, parce que ça a des conséquences non négligeables. Ne pas indiquer non plus que Mons est commune du commerce équitable, ça influence pas mal de perspectives, pas mal de points, qui sont évoqués. Sur tous les axes du Plan d'action, nous avons aussi

envie d'avoir une mobilisation forte, mais bon, ce que j'y vois globalement, c'est une liste finalement des compétences communales, donc, cela ne m'étonne pas très fort que vous me dites que vous comptez agir sur les compétences communales, ce n'est pas une surprise pour nous. Je ne vois pas, par contre, de réels projets structurants à part de capitaliser sur MONS 2015. Comme l'a dit ma collègue, Mons n'est pas Lille et arriver au succès de Lille qui avait vraiment anticipé l'après, je crains que ça ne soit pas si facile. On voit que pour Marseille, notamment, qui avait son année culturelle en 2013, ce n'est pas si facile. Nous ne voulons pas non plus que le seul héritage de Mons 2015 soit une vitrine économique que vous nous avez souvent présentée, vitrine permettant de se vendre aux investisseurs d'IKEA et de Primark. Nous voulons, par contre, comme vous travaillez sur l'économie créative avec les indépendants, artistes et intermittents locaux, nous voulons travailler sur la mobilité, le logement. Sur la mobilité, je fais référence notamment à notre interpellation qui vise un plan d'actions sur l'aspect cyclo-piéton de notre commune. Sur le logement, nous organisons prochainement, un colloque auquel nous vous invitons cordialement qui vise à combiner le logement, le cadre de vie et l'agriculture, l'invitation est lancée, ce sera le samedi 24 octobre, ici même. Nous avons aussi envie comme vous de travailler sur le sport avec des budgets permettant vraiment une politique du sport pour tous. Sur la dynamisation commerciale et la création d'emplois en misant sur le commerce de qualité, sur le commerce équitable, les circuits courts, l'économie circulaire, le développement durable mais nous avons surtout envie de travailler sur la concertation pas seulement dans quelques commissions qui s'essouffent faute de résultat ou finalement rien de concret ne sort, rien n'est concerté. Nous ne voterons donc pas pour un projet de ville parce qu'un projet de ville, cela se construit ensemble, ensemble avec les Montois alors que de nombreuses techniques de démocratie participative sont testées dans différentes villes, la seule participation des Montois sera des discussions de cafés de commerces et un forum internet et aura lieu avec la définition des objectifs. Au 21<sup>e</sup> siècle, on construit avec les citoyens et pour cela, on s'entoure de professionnels, pas comme quand la Ville a échoué à faire des budgets participatifs. Il y a des techniques de Community Planning qui fonctionnent à merveille notamment dans des villes comme Nantes, avec l'ensemble des représentants de cette ville mais le Bourgmestre a préféré se confier à la presse plutôt que de construire avec l'ensemble des forces vives montoises. Il n'est même pas le projet de la majorité puisqu'hier le MR sortait dans la presse avec un autre projet. Les Montois méritent mieux que des querelles de cours de récré, nous ne voterons pas un coup de pub médiatique de la part du Bourgmestre. Quel respect pour notre Conseil que celui de communiquer l'issue des débats plus de 15 jours avant la tenue du Conseil. Nous ne voterons



pas un projet de ville qui passe à côté des défis du 21<sup>e</sup> siècle, besoin de cohésion sociale, rareté des ressources, changement climatique comme nous l'avons dit même dans « les considérants », il n'y a aucun lien avec les défis et opportunités qu'est le rapport POLLEC. Rien sur l'écologie, à l'heure où notre Bourgmestre nous annonçait que le parti socialiste allait enfin en faire une priorité. Effet d'annonce une fois de plus.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Oui, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Oui, avec ces deux présentations, je crois qu'on a ici, une analyse de fond sur l'ensemble des réalisations structurantes de la Ville de Mons depuis les années 2000. Peut-être d'abord précisions de forme. Je crois dans ce débat, il faut essayer de sortir du climat politique et il serait peut-être opportun si l'on veut réussir, c'est de faire un débat hors de l'enceinte du Conseil communal, une après-midi ou une journée où on se retrouverait tous, les Conseillers communaux dans un lieu clos à l'abri des caméras et où on pourrait se dire des choses qui ne seraient sans doute pas reprises sur Facebook ou autres ou comme certains conseillers communaux, on vote des impôts, des augmentations de précompte et dès qu'on sort de cette salle, on annonce des baisses d'impôts et donc, je crois que si on veut réussir notre projet de ville, il faut nécessairement dépolitiser ce débat et donc, je suggère qu'il y ait un jour qui soit réservé ou un lieu pour qu'on ait un débat sur toutes ces questions de fond qui – je dirais – sont structurantes. Evidemment, parler en quelques secondes de l'ensemble du travail de ces 15 années et des projets qui tiennent à cœur au Bourgmestre et au Collège, cela relève d'une sinécure, donc, je crois qu'on va abréger surtout qu'on vous en a déjà parlé suffisamment. Quelques points, quelques flashes, je pense que cela serait nécessaire et donc, quand vous parlez et c'est vrai d'une recette à l'heure des cours de cuisine gagnante entre le lien culture, technologie, création et tourisme, je crois que là, on peut y aller franchement. Quand on parle d'une organisation culturelle festive et expositions de prestige et internationaux, je crois que quand on voit le succès de l'exposition Van Gogh, vous avez déjà annoncé deux grandes expositions de prestige et internationales, tant mieux et on vous félicite. Quand on voit le succès de tout ce qu'est la vie associative, culturelle dans les 19 communes, je ne puis qu'y souscrire et on ne peut que susciter le développement de ces activités. Les seuls peut-être regrets, c'est l'absence ou – je dirais – le faible lien entre l'ensemble des communes de notre région montoise, de Quiévrain jusqu'à la Louvière, je crois qu'on doit davantage intégrer l'ensemble de la Région de Mons, Pays de Mons ou Cœur du Hainaut et je crois que là, cela pourrait être en tout cas dans l'exposé pas une faiblesse ni un manque de lien. Si la Ville de Mons est – je dirais – le TGV culturel, je crois qu'on doit faire monter dans le train l'ensemble des communes. Par ailleurs, et nous allons avancer dans le stade des

différents flashes, en termes de mobilité, je crois que là, il y a un gros effort à faire, nous retapons sur le clou mais l'absence de plan de mobilité pèse sur l'ensemble des habitants. Je ne vous donne que l'exemple des habitants de Cuesmes et Jemappes qui doivent faire 4 ou 5 kilomètres pour déposer leur enfant à l'Académie de Musique rue de l'Athénée. Les connexions numériques, je crois que c'est fondamental, si ce n'est que samedi, on est allé à l'Office du Tourisme poser des questions pour savoir qu'est-ce qui s'organisait dans le cadre de la journée Lassus dans l'Hôtel de Ville et l'Office du Tourisme et apparemment l'Office du Tourisme n'avait pas eu les informations de la Fondation Mons 2015, donc, je pense que là, plus que jamais, il faut gérer les outils existants, améliorer les outils existants et donc, on doit travailler sur la gestion et non pas sur les gros investissements. On ne peut que louer les progrès tant suite aux investissements dans l'objectif n°1 dans toutes les zones IDEA où on a augmenté, on a assisté à une augmentation constante des entreprises et des emplois dans les zonings, la seule chose que je voudrais ici que je voudrais peut-être, c'est vous avez raison de souligner la gestion parcimonieuse du sol, chère à nos collègues Ecolo et que s'il y a une volonté de développer l'habitat, que si maintenant vous êtes bien persuadés du lien mécanique entre l'augmentation des habitants et la hausse des recettes fiscales, impôt des personnes physiques et précompte immobilier, nous devons quand même avouer et reconnaître que l'augmentation de la population engendre des besoins tant en crèches, qu'en bâtiments scolaires et là, nous devons quand même vous rappeler notre questionnement sur l'existence actuelle dans l'enseignement communal de 33 implantations scolaires et sur la nécessité dans une perspective à 2050, d'entamer une réflexion à ce sujet sur la permanence des 33 implantations, voilà, cela c'est une question. Par ailleurs, au niveau du développement de l'habitat, vous savez et on s'en réjouit qu'il y a énormément de promotions immobilières mais singulièrement trop peu de constructions unifamiliales de deux ou trois façades, prenons l'exemple toujours de ce que nous connaissons à Hyon parce qu'Hyon est une référence avec des immeubles de deux à trois façades, rue de la Genièvrerie, soit avec un gros œuvre couvert fermé de plus ou moins de 140.000 euros, soit une habitation achevée entre 170-180 à 240.000 euros. Pour terminer, nous ne pouvons que donc, nous féliciter de ce premier – je dirais – projet qui ne peut qu'être positif pour notre ville et nous demandons donc, à participer à fond dans ce programme si ce n'est que je crois qu'il faut absolument dépolitiser le débat, auquel cas nous avons l'impression d'assister à des climats pré-électoraux où même au sein de la majorité ou de l'opposition peu importe, tout le monde peut être mis dans le même panier, il y des échauffourées qui font croire que les élections arrivent dans les 6 prochains mois, voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Oui, je vous en prie, M. ANDRE.

M. Yves ANDRE, Conseiller: Vous connaissez mon attachement par rapport à Mons 2015 et notamment à l'implication qu'on n'a pu prendre par l'intermédiaire de l'Institution que je dirige, il y a un constat par rapport à 2015, c'est qu'en fait, je pense qu'on a raté un coche important qui est le coche de la formation de l'upgrade d'une majorité de la population dans la région. 2015, on en parle depuis plus d'une bonne dizaine d'années, il me semble que l'on aurait dû certainement travailler avec les différents partenaires que sont les écoles secondaires et les autres écoles d'enseignement supérieur voire de promotion sociale, à ce qu'une majorité de la population puisse s'orienter vers du bilinguisme ou du trilinguisme. Nombreux visiteurs du nord du pays qui sont venus ici, sur Mons, ont été très surpris de ne pas pouvoir être accueillis du tout en néerlandais avec des personnes qui travaillaient dans les restaurants et qui ne parlaient pas le néerlandais du tout, ils parlaient anglais, oui, mais par le néerlandais et je pense que cela, c'est un coche qu'on ne doit plus rater maintenant, on doit pouvoir upgrader, c'est très bien d'avoir des universités, c'est très bien d'avoir de la nouvelle technologie mais il faut quand même penser aux 30 % de la population qui est demandeuse d'emplois, qui est sans emploi dans la région et je pense qu'on doit réussir à les motiver d'une manière ou d'une autre de telle manière à pouvoir embrayer dans un projet comme celui-là qui avait une ampleur, on peut dire mondiale maintenant puisque j'ai entendu M. DEGENEFTE, nous signaler que la chute d'Arne QUINZE avait permis de positionner Mons sur la planète mondiale, voilà. Je pense qu'il serait aussi intéressant qu'on puisse avoir un feed-back par rapport à ce que Mons 2015 a amené en termes d'emplois directs, combien d'emplois ont été créés, qu'il y ait une étude qui soit menée pour avoir des résultats par rapport à ce que cela a pu être donné à ce moment-là, voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Oui Monsieur le Chef de groupe.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Quelques éléments, tout d'abord, je pense que tous ceux qui appellent à prendre de la hauteur, il faut toujours s'appliquer les leçons que l'on prodigue aux autres en premier lieu et donc, effectivement, si, certains ne souhaitent pas faire de la politique politicienne, je crois qu'il faut aller au bout de la logique et donc, éviter certaines expressions qui, je pense, sont malheureuses dans un débat aussi important. Important pourquoi ? Parce qu'on est à un moment historique de notre ville et je pèse mes mots puisque le projet de ville a été structuré pendant 15 ans par Mons 2015 et Mons 2015 a véritablement réussi un virage pour notre ville que ce soit en termes d'image, en termes d'activités, en termes d'investisseurs et d'investissements également puisqu'on le voit et c'est inutile de s'étendre longuement puisque toutes les personnes ici peuvent le constater,

on a des investissements au niveau de la Ville de Mons à tous les niveaux avec également des nouvelles structures, des nouveaux outils et vraiment une ville qui est certainement l'une en Wallonie qui est la mieux préparée à affronter l'avenir avec à la fois nos deux universités, le Palais des Congrès, des moyens de communication et de transport, des nouveaux musées et comme je l'ai dit un placement sur la carte que l'on doit essentiellement à Mons 2015 et aux équipes de la Fondation et d'ailleurs, je profite de l'occasion pour les remercier pour leur travail que ce soit Yves VASSEUR, Philippe DEGENEFTE, Emmanuel VINCHON et tous les autres, Marie NOBLE que je ne pourrais pas citer ici, ils étaient nombreux à travailler sur ces projets mais ils ont vraiment réalisé un travail exceptionnel et tout le monde a vraiment trouvé son compte dans l'ensemble des projets et d'ailleurs ce n'est pas terminé puisque nous aurons l'occasion pas plus tard que dans quelques jours d'assister à d'autres réjouissances et à d'autres événements. La note a l'avantage d'être conçue sur deux axes et je crois que c'est un point important à souligner, il y a le premier axe qui est l'héritage Mons 2015 et le deuxième axe qui est celui du projet de ville. En ce qui concerne l'héritage de Mons 2015, sont notifiés très clairement les différents événements et outils que nous souhaitons garder pour le futur, cela demandera bien évidemment des choix sur le plan politique et de faire les choses avec le plus d'intelligence possible puisque j'entends « oui, on pourrait garder encore plus que ce qu'il y a dans la note » mais déjà ce qui se trouve dans la note constitue un effort politique important puisqu'il ne faut quand même pas oublier que l'année 2015 a été dotée d'un budget qui était hors du temps – je dirais – totalement en dehors de nos contingences traditionnelles et que maintenant nous revenons dans des contingences qui sont celles que nous connaissons tous et donc, c'est déjà un tour de force politique d'avoir l'ambition qui est celle du Collège et qui est présentée aujourd'hui, de pouvoir garder toute une série d'événements et d'outils qui sont ceux qui ont façonné et fait le succès de Mons 2015, je pense, en particulier, au Grand Huit, Grand Ouest sans compter que la Ville via le pôle muséal, cela n'apparaît pas comme tel dans la note mais il ne faudrait pas non plus gommer d'un trait les 13 sites du pôle muséal, gommer d'un trait l'ensemble des autres structures qui ont vu le jour à travers cette année Mons 2015 même si cela n'était pas directement sur le projet Mons 2015. Tous ces éléments demeurent, ce sont – je l'ai dit – des outils à la disposition de la Ville pour l'avenir et déjà là, cela peut être un satisfecit pour l'ensemble des membres de la Ville de Mons, l'ensemble des citoyens de la Ville de Mons. Pour le reste, un programme est proposé, il est proposé un travail tout autour de ce programme avec des expositions d'envergure et à travers les prochaines semaines, les prochains mois, c'est quelque chose qui mobilisera les énergies multiples que ce soit des élus, que ce soit des acteurs de l'administration mais aussi des

citoyens et donc, on le sent l'héritage de Mons 2015 est pris en charge d'autant que j'ai entendu qu'on regrettait le fait que cette note n'ait pas été publiée avant mais il faut quand même se rendre compte aussi qu'on ne peut parler d'un héritage alors que l'évènement n'a pas eu lieu en tant que tel et donc, la note en tant que telle, reprend ce qui a fonctionné et ce qui a vraiment été fédérateur dans le cadre de Mons 2015 et cela ne peut être qu'un encouragement de montrer que du jour au lendemain, les choses ne seront pas fermées au contraire, nous continuerons sur cet élan, nous continuerons sur cette dynamique et cela, contrairement à ce qui a été dit, cela n'attend pas 2018 ou 2019 puisqu'une série d'évènements sont déjà prévus et le travail sur les expositions commencent déjà puisque sur deux d'entre elles comme indiquait dans la note, le travail est déjà en cours, on ne peut pas non plus aller plus vite que la musique, c'est d'ailleurs pour cela que la formule de biennale a été choisie, on ne peut pas faire des expositions d'envergure comme Warhol ou l'exposition Van Gogh chaque année, aucune structure au monde ne peut le faire, cela demande des investissements et un effort qui n'est simplement techniquement pas réalisable. Pour la deuxième partie de la note, on est véritablement sur le projet de ville et pour mon groupe, il y a un point en particulier même deux qui sont très importants. Le premier, c'est ce comité stratégique qui reprend toutes les forces vives de la Ville et cela c'est quand même un élément qui est extrêmement important puisque justement on le disait, ce n'est pas l'histoire d'un parti, ce n'est pas l'histoire d'un Collège, ce n'est pas l'histoire d'un Conseil communal mais cela va bien au-delà, on ne peut mener un projet de ville sans l'ensemble des forces vives que sont les universités, l'IDEA, les entreprises et le deuxième élément au-delà des forces vives, c'est vraiment la consultation des habitants et je pense qu'un des grands mérites de cette note et pour lequel nous nous réjouissons, c'est vraiment cette consultation des habitants qui vont pouvoir pleinement entrer dans ce projet de ville pour le futur et qui vont pouvoir totalement s'inscrire dans cette démarche de manière active et non passive. C'est essentiel pour avoir leur soutien, c'est essentiel pour avoir les idées et pour justement que ce projet de ville n'appartienne qu'aux Montois puisque ce projet de ville, c'est le leur et donc, de ce fait, cette consultation va permettre un exercice qui ne se fait pas régulièrement finalement, qui ne se fait pas non plus dans d'autres villes mais qui est devenu possible à Mons grâce à la capacité de fédération qu'a eu la Capitale européenne de la culture et qui a créé des réseaux, qui a créé des circuits à travers – je l'ai déjà dit – le Grand Huit et le Grand Ouest mais bien au-delà et donc, grâce à l'ensemble de ces réseaux, à la mobilisation de ces forces vives et bien nous avons maintenant des plates formes pour élaborer ce nouveau projet de ville qui sera un horizon lointain bien évidemment mais l'intérêt de l'horizon lointain parce que j'entends

parler de divers éléments mais l'horizon lointain cela permet aussi de ne pas avoir de fermeture par rapport au projet, je crois qu'on doit dans le cadre de ces différents lieux de rencontres et d'échanges, on ne doit pas hésiter à réfléchir, à réfléchir très loin, à oser penser des choses qui paraissaient impossibles comme Mons 2015 au début, le Bourgmestre le rappelle souvent mais je pense que c'est bien de le rappeler, effectivement, au début, il n'était pas nombreux ceux qui y croyaient et bien c'est maintenant devenu possible, c'est maintenant devenu quasi normal et presque naturel et bien, je crois que dans le projet de ville à venir, ce sera la même chose, il faudra mettre sur la table des choses qui paraissent totalement impossible aujourd'hui et qui deviendront normales et naturelles dans le futur et positionneront Mons à la place qu'elle mérite c'est-à-dire une place en pointe au niveau de la Wallonie et une place sur le développement et à ce titre, je crois et j'invite l'ensemble des associations, l'ensemble des citoyens, l'ensembles des partis politiques à entrer dans cette logique des discussions, à venir avec des idées, à venir avec un projet et ce projet et bien, sera débattu avec tous les autres pour à la fin arriver à un projet de ville, cela signifie que toutes les initiatives qui consistent à avoir des idées pour sa ville, qui consistent à mener une démarche constructive sont toutes des idées qui sont compatibles avec cette proposition de projet de ville et de méthodologie puisque que cette méthodologie justement elle fait appel aux associations, aux partis politiques, aux forces vives, aux citoyens pour que chacun d'eux puissent donner le meilleur d'eux-mêmes en faveur de leur ville. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. M. le Chef de groupe.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Je m'en tiendrais à une discussion sur Mons 2025 si vous le voulez bien. Simplement, si vous me le permettez, donner quelques éléments qui constituent la pensée de notre groupe par rapport à cet enjeu majeur et cet enjeu essentiel pour notre ville. Alors, en réalité, l'aventure Mons 2015 dont on parle aujourd'hui, n'a pas commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2015, elle a commencé il y a 10 ans et elle s'inscrit dans une dynamique même au-delà des dix prochaines années, en tout cas, c'est ce qu'on espère. Quoi qu'il en soit et je pense qu'on est tous d'accord pour le dire ici, c'est un succès de taille pour notre ville et il suffit d'aller aux rencontres des citoyens, il suffit de discuter un tout petit peu dans la rue, inévitablement, on aborde le sujet Mons 2015 et généralement, ce sont des réponses très favorables que l'on obtient. Et puis ces réponses favorables, on les voit aussi dans les chiffres, je pense que c'est Guillaume qui les rappelait tout à l'heure, l'expo Van Gogh, c'est un succès retentissant, on n'a pas eu que l'expo Van Gogh bien sûr puisqu'au total, c'est plus d'1,6 millions de visiteurs, si je ne m'abuse, et bref, dans tous les cas, serait bien obstiné celui qui aujourd'hui maintiendrait que Mons 2015 n'est

pas une véritable réussite, alors, M. le Bourgmestre, chers collègues, en fait, Mons 2015 n'a pas simplement réussi à placer Mons sur une carte du monde, Mons 2015 a véritablement réussi à enthousiasmer ses habitants et à faire en sorte que nous soyons dans un projet qui soit bien sûr au-delà des discussions politiques que l'on pourrait avoir et la position du groupe socialiste, elle est évidemment très claire à ce sujet, on est profondément persuadé qu'il faut engager toutes nos forces, tous nos combats pour faire de Mons 2015 et bien Mons 2016, Mons 2017, Mons 2018 et ainsi de suite et évidemment le travail sur lequel on repart, ne part pas de zéro puisqu'on a déjà un travail considérable qui a été fait notamment par les équipes de la Fondation que l'on remercie évidemment à ce sujet et puis par tous les bénévoles aussi qui ont réalisé un travail conséquent et qui fait qu'aujourd'hui on a un terreau fertile pour préparer l'avenir et alors, cette note que l'on qualifie d'intention, je pense qu'elle est en réalité bien plus qu'une note d'intention, c'est véritablement une volonté qui est la nôtre de fédérer et donc simplement si vous me le permettez, quelques réactions sur ce que je viens d'entendre, voilà, je suis toujours un peu surpris quand on arrive dans la même discussion à dire qu'un projet de ville et bien cela se discute ensemble, cela se débat et qu'à la fin de son intervention, on dit et bien nous, on vote « contre » ce point. Ce point qui précisément dit que justement on doit fédérer, on doit discuter ensemble et ce que je ne comprends pas et je m'excuse si je me trompe, c'est que le rôle des élus communaux doit principalement d'être celui-là de fédérer, de comprendre, de rassembler, et d'échanger. Si nous-mêmes, nous n'en sommes pas capables de considérer qu'une note d'intention comme vous la qualifiez, c'est en réalité bien plus cela et c'est une volonté de fédérer, je pense qu'effectivement, on a eu un désaccord là-dessus. Alors, on parlait de Lille aussi et je pense que Lille là-dessus, justement a très bien joué le jeu, quand vous vous baladez encore aujourd'hui à Lille, vous avez véritablement des restes de Lille 2004 qui sont même devenus aujourd'hui des activités à temps plein et notamment au niveau de la culture moderne, je dirais. Qu'a fait Lille finalement, Lille n'a laissé personne sur le côté. On parlait des PME, comment voulez-vous aujourd'hui qu'on efface le rôle crucial que pourrait jouer nos PME, comment voulez-vous aujourd'hui qu'on efface le rôle que peuvent jouer les bénévoles et bref, ce sont tous ces éléments qui nous amènent à dire que finalement, Mons a autant si ce n'est plus d'avantages que Lille et je pense grandement que l'on pourrait faire des grandes choses et puis, simplement, on parlait du tourisme, voilà, dans le cadre de mon boulot, j'ai l'occasion de parler avec les acteurs touristiques d'aujourd'hui et je suis très étonné quand on discute avec les Maisons du tourisme et notamment celle du Hainaut, – je dis bien – toutes abordent Mons 2015 comme une occasion en or de développer le tourisme et notamment chez eux. Pour en conclure, finalement, quand j'entends un tout

petit peu les commentaires qui peuvent être délicats par moment, je me dis que finalement, c'est rassurant. Quand on repense aux commentaires que l'on avait quand on a commencé l'aventure Mons 2015 et même quand on a commencé les projets et la réussite que l'on a eue finalement derrière, on peut être rassuré d'avoir des commentaires de ce genre. Merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Mme NAHIME.

Mme Khadija NAHIME, Conseillère : Donc, mon intervention consiste plus en un témoignage par rapport à ce que l'organisation du groupement des associations jemappiennes qui est composé donc des porteuses de projets pour Jemappes, de l'Union Sportive Club et Présence et Actions Culturelles pour Jemappes. Mons 2015 a été une opportunité pour toutes les associations du Grand Mons et d'ailleurs, sans ce projet, le groupement n'aurait probablement pas vu le jour. Ensemble, ce groupement a commencé par la réalisation d'un marché de Noël tout en travaillant évidemment sur Jemappes à la Belle époque 1900. Le succès rencontré par l'organisation de cet évènement a été tel que les chiffres de fréquentation parlent d'eux-mêmes. Il y a eu plus de 6.000 personnes qui nous ont rejoints et ont profités de 3 journées très agréables durant lesquelles le culturel, le festif, l'intellectuel et surtout les rencontres et le partage ont été très bénéfiques pour tout le monde. Les témoignages tant des participants que des spectateurs, les félicitations, les compliments sur l'organisation démontrent que le citoyen est demandeur de tels évènements. Ce projet fédérateur et j'insiste sur fédérateur, a rencontré le souhait du groupement de valoriser le patrimoine de notre commune et de le faire partager par les citoyens de Jemappes et d'ailleurs. Le désir du groupement et de tous ces membres est que cet évènement puisse devenir récurrent. Quant aux effets de Mons 2015, je peux vous citer à titre d'exemple au moins trois retombées suite à Jemappes à la Belle Epoque. Le premier, c'était un emploi chez Droits et Devoirs car un talent caché a été identifié lors de l'évènement. La personne engagée avait réalisé les supports publicitaires de Jemappes à la Belle Epoque et puis un service a été très renforcé par le coursier montois Street Marketing, un indépendant de la Région et puis, Visual-Impact a renforcé son activité de publicité en plus évidemment d'autres indépendants qui ont montré leur savoir-faire et ont augmenté leur potentiel client. De plus, nous savons que certains contrats étaient déterminés. Les travailleurs ont acquis quand même de l'expérience qui peut être stipulée sur leur CV ou valorisée auprès d'employeurs futurs et ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'il y a des services d'insertion socio-professionnelle qui existent telle qu'évidemment l'ASBL Transvia pour les accompagner dans leur recherche d'emplois. Il est vrai que le 12 décembre prochain aura lieu la clôture de Mons 2015 mais la clôture ne veut surtout pas dire



la fin d'un projet grandiose et exceptionnel. Dans la note présentée au Conseil ce soir, le Collège balise la suite du programme et annonce le début d'une réflexion sur un nouveau projet ville durant les 10 années à venir, on parle là de Mons 2015. Ce qui a été réalisé durant 2015 ne peut pas rester un One Shot, la volonté de notre Bourgmestre, des Échevins, du Président du CPAS, des Conseillers et sûrement de toutes et tous, est que cette belle aventure ne s'arrête pas et que toutes les forces vives qui se sont alliées puissent continuer de travailler ensemble, en tout cas, c'est mon souhait et la volonté de fédérer tout le monde.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup, Madame la Conseillère. Oui, je vous en prie.

M. Samy KAYEMBE, Conseiller : M. le Bourgmestre, Messieurs les membres du Collège, chers collègues, mon propos sera un propos optimiste et positif pour ma ville. Nous sommes à l'aube de Mons 2015, je crois que l'heure du bilan n'a pas encore sonné, donc, il y aura le temps pour les bilans mais permettez-moi d'abord de saluer l'impact pédagogique qu'a eu Mons 2015 sur nos écoles et nos enfants. Nos jeunes ont pu découvrir les œuvres de Van Gogh non pas dans les manuels mais dans la réalité et cette réalité pour Mons 2015, pour moi, c'est du concret, ce sont des rénovations urbaines, c'est la mise en valeur de notre patrimoine montois et le plus important, c'est d'avoir fait évoluer le rapport des habitants avec la culture. Je crois qu'on a démystifié ce qui nous semblait beaucoup plus loin. Moi, je m'inscris totalement dans la continuité de faire de Mons, une ville attractive. Au niveau économique, urbanistique et culturel, j'encourage l'ensemble des élus au-delà de tous les clivages, de poursuivre et de consolider ces dynamismes cités par la plupart de nos Collègues, fédérateurs au-delà de Mons 2015. Je pense qu'on peut critiquer, on peut dire tout ce qu'on veut mais moi, je me réjouis quand j'ai pu rencontrer des personnes qui viennent de très, très loin qui ont quitté Mons depuis 10 ans voire au-delà, qui disent Mons a changé, Mons est une belle ville et on a envie d'y venir, ils ont même envie de venir y vivre, alors, à ce moment-là, on peut toujours trouver des choses qui ne vont pas mais je crois que globalement, on peut être fier de ce qui a été réalisé même si l'heure des bilans viendra. Voilà. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Mes chers collègues, je vais apporter des éléments de réponse. Ce qui fait la force d'une démocratie, c'est que bien entendu chacun peut librement exprimer son point de vue, être d'accord, pas d'accord et je n'ai pas de commentaire à faire si un groupe dit « je ne suis pas d'accord », c'est bien entendu tout à fait son droit. Là où je voudrais juste apporter quelques nuances, c'est vrai que POLLEC aurait dû être cité, d'ailleurs, je pense que c'est vraiment quelque chose qui est resté dans l'ordinateur parce que je l'avais indiqué mais manifestement, il s'est produit quelque chose et bien sûr que

l'on peut chemin faisant insister encore davantage sur certains aspects, cela ne nous pose aucun problème. Là où je voudrais indiquer - et le Chef de groupe MR a insisté là-dessus - le projet se fera avec les citoyens mais il se fera avec les citoyens à un moment où on pourra présenter un projet beaucoup plus construit. Si, on était venu avec un projet déjà construit, on nous aurait reproché bien entendu, de ne pas avoir consulté, de ne pas avoir tenu compte d'un certain nombre d'aspects, je vais y venir mais on verra la forme que cela prendra, certainement une plate-forme informatique, cela, ça ne fait pas l'ombre d'un doute, peut-être d'autres formes mais il y aura à coup sûr une large consultation des citoyens et non seulement une consultation passive mais une consultation contributive, il va sans dire que tout ce qui est une bonne idée, sera pris en considération et nous verrons comment nous pourrions l'inclure. L'autre élément qui peut-être pour celles et ceux qui ne sont pas membres de la fondation, c'est parfois difficile et je comprends la réaction de M. ANDRE, je voulais juste lui dire ceci et donc, pour les travailleurs de l'HORECA, la gestion Centre Ville a organisé des cours, des cours d'anglais, des cours de néerlandais mais comme certains collègues l'ont souligné et permettez-moi de le dire avec humilité et modestie, j'ai comme le sentiment que tant qu'on n'était pas, je dirais à la fin du mois de janvier et que tout était parti et qu'on s'est rendu compte qu'il y avait de l'afflux, jusque là, cela restait très théorique et il ne faut pas m'en vouloir mais c'était l'idée « le Bourgmestre avait inventé une affaire là mais qu'est-ce que c'est, il faut encore apprendre des langues, qu'est-ce que c'est pour une affaire », enfin, bon et puis tout d'un coup, on s'est rendu compte du concret et il y a eu beaucoup d'intérêt, alors, je ne sais pas s'il y a eu beaucoup de membres de l'HORECA qui ont suivi des cours mais une chose est certaine, c'est qu'on parle les langues étrangères dans tous les hôtels, dans tous les restaurants, que c'est vraiment un plaisir de l'entendre et j'ai entendu répondre, c'est vrai davantage en anglais qu'en néerlandais mais les néerlandophones ont été accueillis en particulier par VisitMons et par des guides en néerlandais et nous avons reçu vraiment un nombre important de lettres de remerciements de néerlandophones, ce qui nous fait chaud au cœur. Le deuxième élément qu'on doit comprendre et qui explique aussi que sur certains aspects, on aurait voulu faire ceci, faire cela, ce que je peux comprendre, mais vous devez savoir que quand on a décidé Mons 2015 et qu'on a commencé à récolter des moyens financiers, ces moyens financiers ont été concentrés et gérés par la Fondation Mons 2015 et l'organisation de la capitale européenne de la culture dans sa dimension culturelle, dans le sens large, relevait, en toute indépendance, donc je répète, en toute indépendance, de l'équipe qui était l'équipe culturelle dirigée par Yves VASSEUR et c'est indépendant, c'était conféré notamment par un rapport européen qui s'appelle le rapport Palmer et, bien entendu, vous me

connaissez assez, s'ils sont indépendants, c'est l'indépendance, donc, je n'interviens pas. Et je ne suis pas intervenu, j'ai permis que l'indépendance soit totale, au sein du Conseil d'Administration de la Fondation, quand on pu, on a expliqué et le Conseil d'Administration de la Fondation a d'ailleurs, à maintes reprises, insisté sur le caractère associatif, etc... et j'ai le sentiment que les Membres du Conseil ont contribué à ce qu'il y ait ce développement important, tantôt du Grand Huit, tantôt du Grand Ouest qui est une action culturelle beaucoup plus populaire. Donc, je peux comprendre que certains disent on aurait peut-être pu ajouter ceci, cela ... Je peux comprendre qu'on me pose la question, je veux simplement rappeler les règles du jeu, règles du jeu d'ailleurs très peu connues de l'opinion publique, puisque l'opinion publique pense que le Collège ou le Conseil communal peut, bien entendu, tout. Pour répondre à Madame MOUCHERON, quelques éléments, dans le timing, c'est clair que nous ne pouvons travailler pour les années qui viennent que d'une manière extrêmement ordonnée et je m'explique. Un, il nous faut le bilan de Mons 2015, le bilan de Mons 2015 nous l'aurons, au mieux, à la mi- 2016, au mieux, il y a un bureau d'études qui suit toute cette affaire, avec des Universitaires, donc, il y a tout un groupement d'experts qui procèdent au suivi mais nous ne connaissons, à mon avis, le bilan que vers juin et on pourra y travailler, à mon avis, dans la deuxième moitié de 2016. L'autre élément qui explique notamment sur le plan culturel et je vais y venir, qu'on voudrait retravailler en 2018, c'est qu'il faut capitaliser et pour que je me fasse bien comprendre, il y a les activités normales du Manège et il y aura une période de trois ou quatre mois d'événements intenses, il y aura des « momentums » à l'instar de Lille 3000 mais toujours avec cette proportion Lille est deux fois et demi à trois fois plus importante que Mons. Nous ne pouvons pas nous comparer à Lille mais Lille nous inspire et donc, il nous faut trouver des moyens financiers, tantôt chez le privé, tantôt à la Région, Communauté ou ailleurs et connaissant les finances publiques de toutes les Institutions, il nous faudra au minimum travailler 2016 pour capitaliser 2017/2018. C'est le sentiment que j'ai, je peux bien sûr me tromper, mais la connaissance que j'ai de la situation me fait dire que si on part sur un principe après l'évaluation 2016 de faire 18 – 20 – 22 – 24 etc... ce serait pas mal ! L'autre élément extrêmement important – c'est comme dans la chanson, j'entends les commentaires et les jugements dépendent de ceux qui les portent – ce n'est pas pour vous que je dis ça, c'est pour d'autres, donc, j'essaie toujours d'analyser qui profère quel type de propos. Mais ce qu'il faut absolument éviter, parce que ce serait un mensonge, c'est de dire voilà, Mons 2015, ça se termine en décembre 2015, het is gedaan ! C'est fini ! C'est justement le contraire, quand on dit que c'est le début d'une période, c'est le début pourquoi ? Parce que la métamorphose de la Ville et la dynamique des Associations n'a

jamais été aussi forte que maintenant et ça restera. Nous n'aurons, bien entendu, pas le même flux de visiteurs, mais nous aurons durant l'année 2016 et je veux bien en faire le pari, un nombre considérable de visiteurs et une fois qu'on aura terminé la place de Gare avec la gare, etc... vous verrez, nous aurons structurellement, je dirais, indépendamment de l'activité de biennale, un nombre important de visiteurs, parce que Mons est devenu attractif par son patrimoine rénové, par les musées que l'on a créés, etc et vous avez raison de rappeler qu'aujourd'hui, les gens peuvent venir à Mons deux à trois jours et d'ailleurs, il y a beaucoup de personnes qui le font et ça fait d'ailleurs le bonheur de Van der Valk. Il suffit d'aller à son hôtel pour en parler, ils ont un sourire qui dépasse les oreilles parce que les affaires marchent du tonnerre et ce n'est pas par hasard et il y a beaucoup beaucoup de gens qui restent deux à trois jours. Alors, bien entendu, au sein du Manège, il y aura une évolution mais ça, on en reparlera avec le Conseil d'Administration du Manège, le nouveau contrat-programme. Le jardin suspendu, pourquoi ne l'ai-je pas noté, non pas qu'il y ait le moindre des intérêts, mais je crois savoir qu'il y a plutôt une envie de remettre le jardin à une Association ou des Associations. Donc, c'est une discussion qui est en cours, donc, là, je pense que le conseil que j'avais donné, c'est de le faire dans la transparence pour savoir qui va s'en préoccuper, parce que cela demande un entretien. Donc, il faut qu'il y ait des gens motivés qui veulent faire vivre le lieu, pas simplement dire qu'on s'en occupe et puis dire au Service des Travaux de la Ville il faut faire tout ce qu'il faut faire. Le commerce, on en reparlera, vous avez vu que dans la note chaque Echevin, Echevine pourra diriger un groupe de travail, mais au-delà de cela, et ça c'est extrêmement important, on a dit et c'est Monsieur Hambye qui le disait, il ne faut pas politiser. Le problème n'est pas de politiser, moi je m'exprimerai autrement. Je dirai il faut assurer le pluralisme, parce que vous n'éviterez pas, vous êtes CDH, je suis Socialiste, il y a des libéraux, les ECOLO, j'ai compris qu'ils ne participeront pas, peut-être le PTP participera. Donc, chacun aura sa sensibilité, mais en plus, dans le Comité stratégique comme Monsieur BOUCHEZ l'a rappelé, vous avez vu que c'est vraiment ouvert, c'est ouvert à qui ? A des gens qui ne sont pas des politiques, il y a des Académiques, il y a des experts du monde économique qui viendront contribuer à faire réfléchir. Est-ce qu'on n'aurait pas pu faire avant l'état des lieux ? Vous savez quand on a fait le projet Mons 2015, si vous lisez les deux briques, on a déjà fait l'état des lieux et si nous nous mettions autour de la table et j'ai entendu la proposition de se mettre au vert, je l'ai entendu, je ne porte aucun commentaire ... Là où j'attire votre attention, c'est que imaginez un seul instant, à moins que je confisque tous les téléphones et encore que ce soit sur Twitter, sur Facebook, on ne vise pas en direct ou qu'on soit dans le monde, notre séance de mise au vert, ça je pense qu'avec la communication et les

usages actuels, c'est un peu compliqué ... Mais, donc, je reviens, qui va faire ce travail ? ça se fait en synergie avec le cœur de Hainaut et dans le cœur de Hainaut, il a fallu attendre, il y a maintenant à peine 1 mois, 1 mois et demi que la Région Wallonne a débloqué les moyens et dans le cœur de Hainaut, il y a deux études, une études qui est faite sur la Louvière et une étude qui va être faite par les deux Universités sur Mons-Borinage, étude bien entendu à laquelle nous allons nous associer et qui va marquer les points forts et les points faibles de la Région et bien entendu, également, de la Ville. Voilà, que puis-je encore dire ? Je pense que j'ai à peu près répondu à l'essentiel des questions, il va sans dire enfin que le processus est un processus ouvert. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que ce que j'espère, c'est qu'on puisse avoir un cadre, montrer qu'il y a un destin, qu'on peut réunir, comme on l'a fait pour Mons 2015, c'est les Forces Vives et pas uniquement les Forces politiques mais aussi syndicales, patronales et autres. Bien entendu, quand il y aura les élections communales en 2018, chaque formation politique viendra avec son programme, avec ses perspectives, on modifiera, en 2019, vraisemblablement le plan de ville, c'est tout à fait normal. Donc, c'est quelque chose qui est en permanence ouvert et qui va évoluer au gré du temps. Moyennant ces explications, est-ce que je peux considérer que pour le PTB ? abstention CDH ?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Ecoutez, je vous le disais tout à l'heure. Sur le principe et sur les intentions, on ne peut pas être contre, c'est déjà ce que nous avons soutenu dans le projet Mons 2015. Sur le timing, je vous le disais tout à l'heure, moi j'aurais préféré que ce soit en concomitance avec l'année, qu'on soit un peu plus loin dans la démarche. Donc, sur les principes, vous nous proposez ce soir, on va les valider, bien sûr, on va aller avec vous mais on attend beaucoup, beaucoup du plan stratégique que vous allez nous proposer sur base de ce que vous nous donnez ici comme piste.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. ECOLO ? C'est non ?

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Non, on va s'abstenir, on vous suit sur certains principes, pas sur la forme, pas sur le manque de concertation, pas sur certains constats, mais nous resterons dans une démarche constructive pour la suite, tant en ce qui concerne les propositions environnementales et en terme de participation citoyenne. Quand nous serons consultés, nous viendrons avec des démarches constructives. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. Le MR ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : J'entends parler de concertation mais justement puisque figure une méthodologie de concertation, c'était quand même un petit peu compliqué d'être contre ce qu'on prône par ailleurs, donc, ce sera « oui ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci et alors le PS ? Oui.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, F. HAMBYE

ADOPTE – 20<sup>e</sup> annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Voilà, merci infiniment. Nous revenons à la poursuite de l'ordre du jour. J'en suis au point 12, oui, Madame.

12<sup>e</sup> Objet : Révision totale du PCA n° 34 dit « des Grands Prés », révisé du plan de secteur. Adoption définitive. Gestion Territ.et Économique UR2015/PCA34

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Comme nous l'avons déjà évoqué, nous n'approuvons pas ce projet de plan communal d'aménagement des Grands Prés. Il ne répond pas aux objectifs de gestion parcimonieuse de l'espace du CWATUP ni à une vraie mixité urbaine. L'utilisation de terrains vierges et la construction de nouvelles surfaces commerciales sont des réponses à des besoins de spéculation immobilière commerciale. Par ailleurs, ce plan ne prend pas en compte plusieurs remarques notamment de la Commission consultative de l'aménagement du territoire, du Conseil wallon de l'énergie du développement durable, de la Région wallonne, des remarques qui ont été jugées non opportunes notamment il n'a pas été jugé opportun de compenser 8 hectares de milieu naturel Natura 2000 concernait par une directive européenne. Il n'a pas été jugé opportun de tenir compte d'orchidées protégées, il n'a pas été tenu du fait que le CWEDD suggérait le développement de liaisons cyclo-piétonnes avec le réseau avoisinant des Grands Prés, or, on a déjà constaté, il y a des problèmes au niveau du rond-point d'Imagix, du réseau cyclable, donc, au niveau du rond-point d'Imagix. On n'a pas tenu compte non plus de recommandations de gestion différenciée des espaces verts et en faveur de la biodiversité et de remarques de la CCATM sur des demandes de plantations, donc, pour ces raisons et pour déjà celles évoquées précédemment, je ne reviendrais pas dessus, je vous rassure pour ceux qui veulent voir le foot, donc, voilà. J'en resterai là.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Quelqu'un d'autre demande la parole ? M. l'Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Ecoutez, Madame MARNEFFE, je pense qu'effectivement, on a déjà eu l'occasion d'échanger entre la position du groupe Ecolo et celle du Collège sur le sujet du développement de la Ville, donc, on ne va pas refaire le débat ce soir, je voudrais simplement m'inscrire en faux par rapport aux différentes réflexions que vous venez de faire, quand notamment à la gestion parcimonieuse du sol ou en l'absence de mixité, nous pensons au contraire que nous avons scrupuleusement suivi les instructions du Ministre HENRY à l'époque et de son petit livret qui avait été publié et que j'avais cité déjà au Conseil communal et qui citait notamment l'importance de la densification des noyaux urbains et particulièrement à proximité d'une gare de chemin de fer et d'une gare qui sera en plus multimodale qui est située à proximité également de l'autoroute et des grands axes routiers et donc, bien entendu, ceci était ainsi stratégique pour le développement de la Ville et bien entendu il importe pour le Collège communal de pouvoir faire en sorte que son développement soit optimisé avec une mixité de fonctions qui au contraire est garantie puisqu'on y retrouvera à la fois du logement, à la fois du commerce de proximité, à la fois des bureaux et donc, des emplois, à la fois une zone d'activités économiques avec le parc scientifique Initialis et toute une série d'autres activités de toute nature, quant à la biodiversité, elle sera largement garantie puisque l'un des objectifs recherchés par ce PCA modifié, c'est précisément de pouvoir développer et créer ce que l'on a appelé une coulée verte entre le site du Grand Large et l'ancien site du Pont Canal, ce qui permettra d'ailleurs de mettre en valeur la biodiversité qui si l'on en croit l'étude qui a été réalisée, donc, l'étude environnementale, est à cet endroit la plus intéressante sur l'ensemble du site. Vous citez un exemple avec des orchidées qui je pense correspond au site actuellement construit par IKEA qui a fait l'objet d'une négociation entre IKEA et Natagora quant aux compensations qui ont été négociées en direct entre eux, pour le reste, je pense que compte tenu de l'intérêt stratégique du site et des orientations qui sont prises, je pense que le Collège a entendu les différentes remarques qui étaient formulées par les différentes instances d'avis en ce compris la CCATM contrairement à ce que vous dites. Il y a des liaisons cyclo-pédestres qui sont prévues, qui sont intensifiées par rapport à la situation actuelle, par rapport à la situation du PCA précédent et donc, je pense que le document sur lequel nous concluons aujourd'hui et que nous proposons d'envoyer à la Région wallonne est un document équilibré et qui tient compte des besoins de la Ville en termes de développement ce qui pour nous est quelque chose d'absolument essentiel tant en termes de développement de population que de création d'emplois.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Moyennant toutes ces explications.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, MM. ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

2 NON : Mme MARNEFFE, M. F. HAMBYE

ADOPTE – 21<sup>e</sup> annexe

13<sup>e</sup> Objet : Abrogation totale du PCA n°2 de Mons. Gestion Territ.et Économique UR2015/PCA n°2

ADOPTE à l'unanimité – 22<sup>e</sup> annexe

14<sup>e</sup> Objet : Accord sur la participation à la passation d'un acte notarié portant sur la renonciation à plus value dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour un bien sis Chaussée de Binche 94 à 7000 Mons. Gestion Territ.et Economique AB 27543/AD

ADOPTE à l'unanimité – 23<sup>e</sup> annexe

Sortie de Mme KAPOMPOLE = 40 présents

15<sup>e</sup> Objet : Modification du règlement taxe sur les logements inoccupés. Cellule Logement

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je vous en prie, M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. J'avais deux remarques, donc, concernant cette modification du règlement de la taxe sur les logements inoccupés, je trouve cette modification un peu sévère parce que pour éviter de payer cette taxe, il faut pouvoir déclarer son intention de faire des travaux dans les trois mois après la première visite, j'imagine mais imaginez un propriétaire qui malheureusement perd son emploi et en ces temps de crises, c'est quelque chose qui arrive trop souvent, c'est un cas quand même un peu particulier parce qu'à ce moment-là, il ne sait pas entamer ses travaux dans les délais impartis, donc, il est doublement pénalisé, il est pénalisé parce qu'il perd son job et il est pénalisé par une taxe à cause des travaux qui ne sont pas entamés, cela, c'est une première remarque. La deuxième, quand est-il des immeubles qui sont inoccupés mais qui sont officiellement en



vente, sont-ils également touchés par cette taxe parce que si c'est le cas, on ne trouve pas cela très juste puisque quand on met en vente un bâtiment, c'est une manière de le valoriser, donc, voilà, j'aurais voulu avoir des réponses, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Simplement, je m'interrogeais, on dit que sont exonérés les personnes qui sont propriétaires d'immeubles inoccupés en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, je pense qu'on pourrait davantage préciser les circonstances indépendantes de volonté. Prenons l'exemple d'une sortie d'indivision, un décès, une perte d'emploi, je crois qu'on devrait davantage expliciter si vous êtes en indivision avec vos frères et sœurs et que cela prend 6 ans, le bien est bloqué et cela arrive de plus en plus souvent malheureusement et on se retrouve avec des biens qui sont complètement inoccupés, voilà et bon, je le conçois mais peut-être on pourrait expliciter ou en tout cas, avoir une appréciation à ce sujet. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. l'Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Pour répondre aux deux interventions qui viennent d'être faites. Je n'irai pas par quatre chemins, l'objectif du Collège, c'est de lutter contre les logements qui sont inoccupés et qui suscitent de nombreuses réactions à juste titre notamment de la part de la population qui dans bien des cas, est exaspérée par la présence de chancres qui a pour conséquence de tirer vers le bas la valeur de leur propre bien, donc des biens de ces propriétaires ou de certains quartiers. Dans la quasi-totalité des cas auxquels nous avons eu à faire, on est face à de la spéculation ou à un laisser-faire ou un laisser-aller de la part des propriétaires et donc, par rapport au cas de figure qui est évoqué par M. BEUGNIES d'un propriétaire qui aurait perdu son emploi et qui serait lui-même victime de cette taxe, c'est un cas de figure qui ne s'est jamais produit puisqu'ici, on parle en l'occurrence de multi propriétaires, on ne parle pas d'un propriétaire qui habite sa maison puisque par définition, on vise des logements qui sont inoccupés et donc, quelque soit la raison de cette inoccupation pour autant qu'il n'y ait pas de justification acceptable aux yeux de l'administration et du Collège compte tenu du règlement à savoir que des travaux vont être effectués dans un délai proche ou ce genre de chose et bien nous lutterons avec force contre ce phénomène de logement inoccupé qui nous pose toute une série de difficultés et donc, il n'y aura pas d'excuse, ni les indivisions ni quoi que ce soit, j'ai un cas très précis en tête notamment à la rue de la Houssière, qui défigure complètement la rue et qui crée de grosses difficultés avec les voisins directs, les rats, le squat et tout ce qui s'en suit, ce sont des situations qu'on ne peut pas accepter et pour lesquelles, il faut qu'il y ait un moyen de

pression qui soit exercé sur les propriétaires qui en l'occurrence pour des questions de succession, doivent aussi être encouragés à s'entendre si je puis me permettre l'expression pour qu'à un moment donné, l'intérêt commun qui est l'intérêt de la Ville et de ses habitants puisse triompher sur les intérêts particuliers, c'est le sens de la démarche qui est la nôtre aujourd'hui et qui vise à renforcer notre arsenal de lutte contre les logements inoccupés dans notre Ville.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Oui, je vous en prie, M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : En ce qui concerne les immeubles inoccupés en vente ?

M. Nicolas MARTIN, Echevin : Là encore, à partir du moment où un bien est inoccupé, même s'il est mis en vente, on peut le soumettre à la taxe et j'ai là encore un exemple très précis en tête à la rue de l'Espinette à Cuesmes où un propriétaire dispose d'un certain nombre de logements inoccupés dans cette rue où précisément le prétexte pour ne pas payer la taxe qui nous est sorti depuis une dizaine d'années mais cela n'empêche pas le Collège d'être vigilant quant à l'exécution de la taxe est précisément le fait que ces biens sont mis en vente mais vous mettez en vente un bien et vous refusez systématiquement toutes les offres qui sont faites et l'affaire est réglée et donc, ici, l'objectif, c'est justement d'éviter toute l'ingénierie qui permet de contourner la taxation et in fine de ne pas atteindre l'objectif recherché par la Ville, donc, la réponse est très claire à cet égard.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Justement le problème, c'est que j'ai vraiment l'impression qu'on met tout le monde dans le même sac. Le cas que vous citez, je suis tout à fait d'accord, évidemment, cela me paraît clair et c'est même du bon sens mais il y a des cas où vraiment il y a matière à discussion et ce que je trouve vraiment dommage, c'est que ce soit si rigide et qu'il n'y ait pas moyen d'avoir un dialogue avec une personne qui est dans la difficulté, c'est cela que je trouve dommage.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : l'Echevin peut répondre mais on peut vous comprendre mais si on n'a pas des termes précis, il y a tellement de gens qui veulent contourner, vous comprenez, si on n'est pas extrêmement précis, c'est comme si on faisait un trou dans l'eau, voilà le problème, je ne voudrais pas être plus critique encore que n'en a été l'Echevin mais on est parfois face à des situations où on fait tout pour ne pas payer et sans entrer dans le détail, à un moment donné, si un bien a une valeur déterminée entre « les gens qui veulent acheter », il n'y a rien à faire, ce n'est pas au notaire que je dois le dire, il faut bien à un moment donné accepter un équilibre entre l'offre et la demande. Si bien sûr vous demandez deux fois plus, cela restera inoccupé et donc, comme dit M. l'Echevin, ils peuvent toujours

quand on leur soumet la taxe, faire valoir leur droit devant le Collège, donc, nous avons encore une possibilité de regarder en détail ce dont il s'agit. On ne fait pas un règlement pour ces gens – je dirais – en difficulté que vous évoquez, ce n'est certainement pas pour ceux là à qui on pense mais voilà, on restera attentifs. M. le Chef de groupe vous vouliez dire quelque chose ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Simplement sur l'application du règlement-taxe, à chaque fois les agents peuvent entendre et avant même d'aller en Collège, si par exemple, il y a un héritage qui tourne mal, c'est souvent les cas les plus compliqués, vous héritez, vous avez deux, trois frères, vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord entre vous, dans ce cas-là, l'agent garde toujours la possibilité d'appréciation de taxer ou non et de ne pas nécessairement avoir une lecture rigide et si même l'agent a une lecture rigide, alors, cela remonte au Conseil et personne n'est suffisamment fou pour ne pas considérer, je vous en parle parce que c'est un cas qui s'est réellement produit d'un héritage qui n'en finissait plus de se terminer, les personnes ont apporté tous les éléments de preuve, il n'y avait pas de raison dans ce cas-là, de les taxer mais cela reste quand même des cas relativement exceptionnels par rapport au volume global.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Allez, moyennant tout cela, est-ce que je peux considérer que c'est unanime ? Abstention du PTB.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 24<sup>e</sup> annexe

16<sup>e</sup> Objet : Délégation de signature du Directeur général f.f. à la responsable de la section comptabilité recettes ordinaires. Gestion financière

REMIS

17<sup>e</sup> Objet : Clôture d'un compte d'avance provisionnelle du Chef de Bureau du Service Population. Gestion financière

ADOPTE à l'unanimité – 25<sup>e</sup> annexe

18<sup>e</sup> Objet : POLLEC. Rapport final. Gestion Territ.et Économique Développement Durable

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : oui, oui, je vous en prie, Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : J'aimerais bien revenir donc sur le contexte, donc, la convention des maires, elle a été signée en 2008 et donc, l'engagement de départ était d'arriver à une réduction de 20% des émissions de CO<sup>2</sup> en 2020. En 2014 a été voté un nouvel objectif, c'était d'atteindre 40% d'ici 2030, donc, cela va s'ajouter à l'engagement déjà pris ici, encore 20% de réductions supplémentaires d'ici 2030, c'est quelque chose qu'il ne faudra pas perdre de vue. Au niveau du constat, j'avais envie de pointer quelques petites choses notamment pour le fait que pour calculer cette réduction de 20% l'année de référence est l'année 2006, or, depuis des émissions ont encore augmentés dans notre ville dues notamment à une lourde facture CO<sup>2</sup> en énergie grise consommée notamment dans la construction de bâtiments, donc, IKEA représentera par an d'après le rapport : 2.500 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup> par an, apparemment, c'est étalé. La gare Calatrava : 1.500 tonnes de CO<sup>2</sup> par an. Toujours est-il que l'effort à consentir de réduction dans les cinq années qui viennent est donc supérieur aux 20% de départ et donc, représente 300.000 tonnes de CO<sup>2</sup>. Le rapport pointait aussi une augmentation d'une dépendance à la voiture entre 2011 et 2014, il y a plus d'une voiture par ménage dans notre ville, cela a augmenté alors qu'on est en ville, logiquement en ville, la dépendance à la voiture devrait être réduite. Seulement 1% des trajets domicile-lieu de travail sont faits en vélo alors qu'en Flandre, le pourcentage trajet domicile-lieu de travail fait en vélo est de 13% et en région wallonne, il est de 2% et donc, de nouveau, on se trouve en ville et on est en-dessous des moyennes de la Flandre et au-dessus des moyennes wallonnes, donc là, il y a un gros potentiel apparemment. Alors, on voit aussi un gros potentiel au niveau du logement étant donné que 75% des logements ont été construits avant la crise pétrolière, donc, ici, clairement, on a un potentiel au niveau de la rénovation des bâtiments existants et donc, il ne s'agit pas seulement de construire des éco-quartiers mais surtout de faire une rénovation du bâti existant comme par exemple le projet 55 à Mons qui est un projet de rénovation 0 énergie, c'est un projet qui a été mis en place par des architectes, ici, sur les boulevards, c'est vraiment très intéressant et on pourrait s'en inspirer pour tout le parc montois. Au niveau énergie renouvelable, là, il faut pointer du doigt le fait que cela représente très peu finalement au niveau de la Ville de Mons, cela représente 6 giga watts alors qu'on consomme plus ou moins 6.000 giga watts, donc, là, effectivement, on a un

potentiel d'augmentation en énergie renouvelable mais ce serait insuffisant pour atteindre les objectifs du plan même si on multipliait par 10, donc, là, je pointerai du doigt le fait qu'il faut vraiment se maintenir avec l'objectif sobriété, efficacité et renouvelable en dernier, donc, d'abord, il faut être sobre dans sa consommation en énergie, être plus efficace et après seulement investir dans le renouvelable. Au niveau des infrastructures communales, on se rend compte que tout qui est infrastructures, routes, etc... représentent un gros pourcentage des émissions, donc, quand je pointais du doigt le fait qu'on avait une augmentation des routes communales, cela a non seulement un impact au niveau des budgets mais également un impact au niveau d'énergie grise, donc, si on augmente d'1% par an comme d'après les chiffres que j'ai reçus récemment, cela va également alourdir le bilan au niveau du POLLEC. Au niveau des parcs des véhicules communaux, de nouveau, j'avais déjà pointé du doigt le fait qu'il y avait des potentiels au niveau des déplacements communaux, donc, on a une augmentation de la consommation. Au niveau des déplacements des agents, on se rend compte qu'il y a peu d'agents qui viennent en transport en commun et en vélo et que le nombre d'agents qui habitent à Mons sont en diminution par rapport au pourcentage global d'agents, donc, au niveau des stratégies de ressources humaines, il faudra aussi peut-être en tenir compte pour essayer d'avoir un potentiel d'économie. Au niveau du plan d'action, j'ai trouvé qu'il y avait vraiment beaucoup de choses intéressantes notamment – on en a parlé au niveau du projet de ville – continuer à intensifier les efforts au niveau des investissements économiseurs d'énergie, c'est un potentiel de réduction de 3.500 tonnes, c'est vraiment intéressant et au niveau de tout ce qui est de l'effort au niveau du tertiaire, au niveau des ménages, au niveau des entreprises, etc... il y a un potentiel de 37.000 tonnes, c'est vraiment très important et c'est au niveau de la mobilité que c'est vraiment le plus marqué, on peut avoir des économies qui peuvent atteindre au total plus de 20.000 tonnes de CO<sup>2</sup> et là, les pistes qui sont proposées dans le plan d'action, je suis heureuse de voir qu'elles rejoignent des remarques qu'on fait régulièrement, alors, notamment un renforcement du service mobilité, des sites propres cyclables, l'amélioration du service de voitures partagées, la mutualisation des véhicules de service et donc, je me réjouis de voir que ce plan d'action va dans la même direction, également la géothermie profonde, on se rend compte que c'est un potentiel énorme : 24.000 tonnes de CO<sup>2</sup>, donc, j'espère que vraiment que la majorité va mettre cela comme une priorité, globalement les constats, ce sont le résultat de certains choix politiques du passé, maintenant, il faut faire des changements et donc, j'espère que vous allez vraiment prendre cela à bras le corps. Il y a des efforts effectivement mais il y a plein d'opportunités d'économie, d'économie financière, des gisements d'emploi, des éléments en termes de santé

et d'environnement, donc, on s'inscrit vraiment dans cette démarche-là et donc, c'est pour cela qu'on vous proposait un amendement à ce point, donc, dans la proposition de délibération que vous nous proposiez, il y avait un article 1 qui était la prise de connaissance de ce projet, l'article 2 qui était la transmission à la convention des maires et on vous proposait un article 3 qui visait la mise en place, c'était une conclusion dudit rapport, la mise en place d'une structure de coordination opérationnel entre services et acteurs du territoire avec un suivi du plan d'action et un suivi des mesures. Je pense que ces éléments là sont essentiels parce que si on n'atteint pas ces objectifs-là, les objectifs de 20%, qu'est-ce qu'on fera ? Est-ce qu'on sortira de la convention ? Apparemment les subsides UREBA grâce à ce projet POLLEC peuvent passer de 30 à 35%, qu'est-ce qui se passera si on n'atteint pas les objectifs ? Est-ce qu'on devra rembourser ces subsides-là ? Ou est-ce que vous envisagez si vous n'arrivez pas à réduire de compenser les émissions de CO<sup>2</sup> que vous n'aurez pas économisé en sachant que pour le moment on est à 8 euros la tonne de CO<sup>2</sup>, voilà, je trouvais cela important qu'on en discute de manière approfondie, je regrette d'ailleurs qu'on n'ait peut-être pas eu une présentation détaillée, ici, au Conseil, enfin, toujours est-il que le rapport est très complet, je vous en remercie.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre : Oui, M. HAMBYE, je vous en prie.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On ne peut que féliciter les auteurs du rapport, je crois qu'il est non seulement impressionnant sur le fond mais quand on analyse, je crois que je n'ai rarement vu autant de précisions tant sur la manière, je dirais, sur la présentation mais aussi sur la méthodologie et sur la précision, alors, mon souhait et ma demande aujourd'hui, c'est qu'on envoie ce rapport à l'ensemble des conseillers communaux, est-ce possible, pourquoi ? Parce que par mail, ce serait quand même, je crois, un rapport exceptionnel, est-ce possible de nous envoyer cela par mail ? Voilà, c'est ma première demande. Mon deuxième souhait, c'est que je crois que ce rapport est tellement riche en enseignement, cela mériterait une toutes commissions, encore une fois, quand on lit et j'ai pris une demi-heure mais je trouve que c'est tellement riche en enseignement que cela mériterait soit une toutes commissions, soit une journée d'études ou une soirée avec des experts ou autres parce qu'en termes de mobilité, en termes de développement urbain dans sa globalité, je n'ai jamais vu d'aussi complet, donc, je réitère ma demande, merci de nous transmettre en tout cas, la copie intégrale de ce rapport. Deux points qui quand même sont importants parce que je ne vais pas vous retenir puisqu'apparemment il y a des attentes du public pour d'autres priorités. Par exemple, l'éclairage, c'est 2/3 des consommations électriques pour la Ville de Mons et c'est 40% de la facture totale, rien que cela, c'est une piste d'économie, vous êtes les premiers à l'utiliser, ce

sont les lampes LED et je crois qu'il y a des solutions maintenant et donc, cela ça mérite comme économie, par ailleurs, la nécessité d'un audit sur le besoin réel en mobilité de chaque service, je crois qu'il y avait 360 véhicules, donc, tout cela mériterait réflexion et je crois que malheureusement consacrer quelques secondes, quelques minutes sur ce rapport, je crois que ce ne serait pas faire honneur à la complexité, à la perfection et je dirais à la nécessité de se voir et d'analyser ce rapport qui est extraordinaire. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci en tout cas pour tout les aspects positifs que vous avez évoqués. M. le Chef de groupe.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. De notre côté, on est pleinement contents de ce rapport final POLLEC puisque quand l'initiative a été lancée – on n'en a pas nécessairement beaucoup parlé – mais voilà, je vois que c'est effectivement, dans un esprit d'un projet structurant puisqu'il y a des objectifs à l'horizon 2020, d'autres qui sont à l'objectif 2030 et donc, effectivement, c'est un projet de ville à partir du moment où cela concerne les acteurs publics, j'ai entendu des questions où on demande à la Ville de savoir comment atteindre les objectifs, c'est vrai que la Ville aura un rôle à jouer mais les citoyens aussi et toute autre structure publique présente sur le territoire puisque c'est vraiment une étude qui repose sur l'ensemble des acteurs sur le territoire et donc, il n'y a pas que la Ville, la Ville devra jouer certainement un rôle de pédagogie et un rôle également d'incitation mais à elle seule, elle ne pourra pas tout faire. Deuxième élément, on parle d'une présentation détaillée mais la présentation détaillée, elle a eu lieu, elle a eu lieu au sein du CPDD et tous les partis politiques ont l'occasion d'avoir des représentants, quiconque veut y participer est toujours le bienvenu, force est de constater qu'au CPDD, on n'est jamais fort nombreux, pourtant cela a lieu le lundi à 18h30, ce n'est pas trop tard mais on est très peu et puis quand on se retrouve au Conseil communal, on a l'impression que tout le monde a une inspiration très forte pour le développement durable, j'en suis ravie mais néanmoins, il y a des lieux aussi pour chaque chose sans compter que le comité d'accompagnement peut très bien être et c'est d'ailleurs pour cela que cela a été présenté au sein du CPDD, le CPDD puisque n'importe quel acteur qui est pertinent pour les dossiers qui sont évoqués peut s'y rendre et donc, de ce fait, je crois que les structures existent en la matière mais en tout cas, pour nous, c'est vraiment un élément important, cette première étape et effectivement, POLLEC pourra certainement et on le verra dans le cadre des discussions que nous aurons dans les différents lieux prévus à cet effet, sera certainement un des éléments importants de notre projet de ville puisque le développement durable améliore le cadre de vie et le cadre de vie est quand même le premier critère d'installation des habitants, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment. M. l'Echevin.

M. Jean-Marc LECOQ, Echevin : Merci M. le Bourgmestre, je ne serai pas très long non plus, je rejoins bien entendu ce que vient de dire mon chef de groupe puisque l'instance principale qui a traité le projet POLLEC, donc, c'est un diagnostic qui a été établi par des consultants qui sont bien entendu, connaisseurs en la matière, ce diagnostic a été présenté au CPDD et comme vous le savez, Mme MARNEFFE, les écolos ont un représentant, le parti CDH également, donc, tous les partis qui font partie de cette enceinte sont représentés ou peuvent être représentés au CPDD y compris l'ensemble des associations actives sur le terrain dans les domaines traités par le CPDD, c'est-à-dire l'ensemble des matières qui traitent le développement durable, donc, voilà, il s'agit aujourd'hui, d'un diagnostic, comme on le voit, effectivement, c'est un diagnostic qui nous ouvre les yeux sur l'avenir, sur les possibilités de réduction de gaz à effet de serre, nous, le Collège en tout cas, nous y prenons part effectivement, et je serai en tout cas moins réticent que Mme MARNEFFE, je ne dirais pas si on ne réussit pas, je pense que nous avons mis tous les atouts de notre côté pour réussir ce challenge. Merci M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Une réplique éventuelle ? Oui, je vous en prie, Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je voulais savoir ce qu'il en était d'abord au sujet de l'amendement ? M. BOUCHEZ me disait qu'il n'était pas possible d'envisager une mise en place d'une structure de coordination opérationnelle parce que c'était le CPDD, or, si je peux me permettre, je trouve que c'est dommage, le CPDD et on est très heureux qui soit là, c'est un bon organe pour tout ce qui est concertation avec les citoyens, pour toute la démarche de sensibilisation, pour toutes les réductions de CO<sup>2</sup> qui concernent justement la population, etc... mais pour tout ce qui est mise en œuvre opérationnelle au sein même des services communaux et au sein de tout ce qui est para-communal, ce n'est pas au sein du CPDD qui est un Conseil participatif qui n'a pas de pouvoir décisionnel, je ne pense que c'est le lieu pour le faire, donc, cela doit se faire au niveau d'une structure de coordination opérationnelle entre services, les services doivent se voir, se coordonner pour mettre en œuvre ce plan ambitieux avec les autres acteurs du territoire qui peuvent être notamment l'IDEA, Toit et Moi et d'autres acteurs importants et donc, je pense que c'est vraiment central si on veut que la Ville fasse sa part du travail dans ses réductions de CO<sup>2</sup>. Moi, je veux bien on peut nous renvoyer régulièrement pour toutes les thématiques qui concernent le développement durable, on nous renvoie vers le CPDD, comme si, le Conseil communal n'était pas compétent en la matière, je pense qu'on a un Echevin du développement durable, c'est une thématique communale, on



peut tout à fait en parler au Conseil communal, c'est vrai que parfois le représentant Ecolo a été absent, il a été présent lors de la présentation du rapport, il a trouvé cela très intéressant, maintenant, je pense que si on ne peut en discuter ici, je pense qu'il y a quand même encore un problème démocratique.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. le Chef de groupe.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Simplement, pour bien faire comprendre le point de vue de mon groupe. Le point est simple, le CPDD permet à chacun d'être représenté, d'ailleurs, les services de la Ville sont représentés. A la dernière réunion, il y avait d'ailleurs, plus de services de la Ville qu'il n'y avait d'associatif ou de citoyen, donc, finalement, cela devient presque une réunion interne et donc, oui, il est quand même normal de donner - vouloir en tout cas, de notre point de vue - de donner un contenu à ce CPDD plutôt que ce créer des organes supplémentaires, pour le reste, les coordinations entre les services administratifs, cela se fait déjà et aucun autre organe ne pourra avoir un pouvoir décisionnel que le Collège et donc, résultat des courses, ne créons pas des choses supplémentaires, donnons plutôt du contenu à ce qui existe déjà et qui est sans aucun doute, la meilleure plateforme de discussions sans compter que le Directeur général est également représenté ainsi que tous les services qui sont compétents en la matière parce que si pas, moi, ma crainte, c'est que lorsque des groupes politiques qui ont demandé pendant des mois, des années qu'on remette en route le CPDD, si à chaque fois qu'il y a un dossier parce que tous les dossiers du développement durable sont stratégiques, si à chaque fois qu'il y a un dossier, développement durable, on essaie de l'expurger vers ailleurs, il va falloir m'expliquer comment on va faire fonctionner le CPDD, c'est juste le point que mon groupe a voulu développer.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je vous remercie. Je pense si au niveau du CPDD, on a déjà des problèmes de participation et je pense que s'il y a effectivement un problème de participation de la part des associations, il est plus que nécessaire alors d'en faire une évaluation avec eux pour savoir pourquoi ils ne viennent plus et alors deuxième chose, si effectivement, on fait encore plus au sein du CPDD des réunions avec les chefs de services, etc... on aura encore plus de la popote interne et on va encore plus déguster l'associatif, donc, je pense qu'il faut vraiment faire le part des choses.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : On s'est bien entendu, on va d'abord voter sur l'amendement.

L'Assemblée passe au vote sur l'amendement qui donne le résultat suivant :

2 OUI : Mme MARNEFFE, M. F. HAMBYE

34 NON : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, ANDRE, BEUGNIES

### REJETE

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : j'en viens maintenant sur le texte en entier.

#### ADOPTE à l'unanimité - 26<sup>e</sup> annexe

19<sup>e</sup> Objet : Placement de terrasses, de tables et de chaises. Occupation du domaine public par des terrasses, tables, chaises, chevalets et autres mobiliers). Règlement redevance. Mise en conformité du règlement avec la décision du Collège communal du 23 juillet 2015. Gestion financière 040/366-06

#### ADOPTE à l'unanimité – 27<sup>e</sup> annexe

20<sup>e</sup> Objet : Demande d'exploiter un établissement dangereux, insalubre, incommode. Abrogation du règlement adopté par le Conseil communal le 05 mars 2007 suite à la décision du Collège communal du 21 août 2015. Règlement redevance. Gestion financière 040/361-02/01

#### ADOPTE à l'unanimité – 28<sup>e</sup> annexe

21<sup>e</sup> Objet : Demande d'autorisation en application du Décret du 05 février 2015 relatif aux implantations commerciales. Création du règlement, pour les exercices 2015 à 2019, suite à la décision du Collège communal du 21 août 2015. Règlement redevance. Gestion financière 040/361/04/10

#### ADOPTE à l'unanimité – 29<sup>e</sup> annexe

22<sup>e</sup> Objet : Demande d'autorisation d'activités en application du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement Modification du règlement, pour les exercices 2015 à 2019, suite à la décision du Collège communal du 21 août 2015. Règlement redevance. Gestion financière 040/361-02

#### ADOPTE à l'unanimité – 30<sup>e</sup> annexe

23° Objet : Règlement taxe sur l'enlèvement des immondices – traitement des immondices. Collecte (en porte à porte) et gestion (mise en décharge) des PMC, papiers – cartons et ordures ménagères résultant de l'activité usuelle des ménages (tels que définis aux points A, B & C de l'art. 4 du règlement) et des infrastructures (telles qu'y décrites aux points D, E & F ), ainsi que le service de location de conteneurs, la mise à disposition de bulles à verre et la possibilité d'accès aux écoparcs : Modification du règlement (exercice 2015) adopté par le Conseil communal en date 16 décembre 2014. Gestion financière

#### REMIS

24° Objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – BUDGET 2016

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je vous en prie. Quelle église ?

M. John BEUGNIES, Conseiller : On va s'abstenir sur les points 24 et 25.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Si vous le permettez, on va juste profiter de l'occasion pour remercier l'agent qui a travaillé, qui a rattrapé un retard colossal de plusieurs années et le service

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Sur les fabriques d'église ?

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Sur les fabriques d'église, il y avait un retard auprès de la Province de Hainaut au niveau de la tutelle et quand le dossier est revenu à la Ville de Mons, et bien, les services ont fait un travail colossal pour rattraper ce retard et donc, nous voulions les féliciter et voter le point, bien évidemment.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Tout cela nous conduit à l'acceptation sachant que les points b, f, l et q ont été retirés.

a) Notre-dame de Messines. Gestion financière 79001

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 31° annexe

b) Sainte Waudru Mons. Gestion financière 79002

REMIS

c) Saint Nicolas en Havré. Gestion financière 79003

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 32° annexe

d) Sacré Cœur. Gestion financière 79004

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 33° annexe

e) Sainte Elisabeth. Gestion financière 79005

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 34° annexe

f) Saint Rémy Cuesmes. Gestion financière 79006

REMIS

g) Saint Martin Hyon. Gestion financière 79008

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 35<sup>e</sup> annexe

h) Sainte Waudru Cibly. Gestion financière 79009

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 36<sup>e</sup> annexe

i) Saint Martin Obourg. Gestion financière 79010

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 37<sup>e</sup> annexe

j) Saint Denis en Brocqueroiy. Gestion financière 79011

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 38<sup>e</sup> annexe

k) Sainte-Vierge Nimy. Gestion financière 79012

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 39<sup>e</sup> annexe

l) Saint Martin Ghlin . Gestion financière 79013

REMIS

m) Saint Ghislain Harmignies. Gestion financière 79015

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 40<sup>e</sup> annexe

n) Saint Martin Harveng. Gestion financière 79016

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 41<sup>e</sup> annexe

o) Saint Martin Havré. Gestion financière 79017

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 42<sup>e</sup> annexe

p) Saint Léger Havré Ghislage. Gestion financière 79018

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 43<sup>e</sup> annexe

q) Sainte Barbe Flénu. Gestion financière 79019

REMIS

r) Saint Martin Jemappes. Gestion financière 79020

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 44<sup>e</sup> annexe

s) Saint Martin Maisières. Gestion financière 79021

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 45<sup>e</sup> annexe

t) Saint Vincent Mesvin. Gestion financière 79022

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO



1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 46<sup>e</sup> annexe

u) Saint Brice Nouvelles. Gestion financière 79023

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 47<sup>e</sup> annexe

v) Saint Symphorien à Saint-Symphorien. Gestion financière 79024

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 48<sup>e</sup> annexe

w) Saint Amand Spiennes. Gestion financière 79025

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 49<sup>e</sup> annexe

x) Saint Ghislain Villers Saint Ghislain. Gestion financière 79026

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 50<sup>e</sup> annexe

25<sup>e</sup> Objet : SYNODE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE.  
BUDGET 2016

a) Cuesmes - Gestion financière 79007

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 51<sup>e</sup> annexe

b) Ghlin - Gestion financière 79014

REMIS

c) Jemappes - Gestion financière 79027

REMIS

d) Mons - Gestion financière 79029

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. F. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 52<sup>e</sup> annexe

26<sup>e</sup> Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

a) Modification de la délibération du 28/04/2015 portant sur les ouvertures de classes « dites d'été » du 09/03/2015. Education 64

ADOPTE à l'unanimité – 53<sup>e</sup> annexe

b) Modification horaire des élèves dans l'implantation de la Brisée/Saint-Denis. Education 494

ADOPTE à l'unanimité – 54<sup>e</sup> annexe

27<sup>e</sup> Objet : Parking de Messines – Mise en conformité et sécurisation. Approbation de l'avant-projet. MP BE.2015/424.086.00/ER

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Plusieurs mains se lèvent. Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je regrette un petit couac au niveau de la commission de vendredi qui nous a été annulée et puis on l'a remis à l'ordre du jour, enfin, je n'ai pas pu y aller malheureusement et j'aurais voulu demander s'il était possible d'y prévoir des parkings vélos sécurisés, j'ai eu récemment connaissance de vols de vélos dans ce quartier-là et il y a des gens qui seraient intéressés pour avoir des parkings vélos sécurisés et donc, je voudrais savoir si c'était possible ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Parfait. Oui, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On nous demande aujourd'hui d'approuver la mise en conformité et sécurisation du parking de Messines. Il faut savoir tout d'abord que le parking de Messines est réservé aux habitants du quartier de Messines et aux abonnés, d'après ce que j'ai lu, c'était un parking qui n'est pas destiné au public dans le projet et donc, moi, j'ai vu qu'il était réservé aux abonnés et aux habitants, voilà. Alors 4.000 m<sup>2</sup> sur un seul niveau avec 4 accès piétons entrée et sortie rue des Archebusiers avec un total des travaux pour 787.000

euros TVAC. Donc, 155 places voitures, 2 PMR et 3 véhicules électriques, voilà avec 10 places véhicules deux roues, je pense que tout cela est très positif en matière de mobilité de continuer à développer la rénovation de nos parkings, simplement, deux points. D'abord sur les caméras de surveillance, je crois que nous voulons insister car et je crois que la dernière réunion citoyenne qui a eu lieu à la RTBF la semaine dernière et bien reflétait un petit peu le problème d'insécurité dans les parkings et donc, des caméras de surveillance dans les parkings, c'est, je crois, le meilleur antidote contre l'insécurité et si on veut faire venir les touristes comme les citoyens dans les parkings, des caméras sont indispensables. Par ailleurs, effectivement, ma collègue me dit qu'il y a eu pas mal de vols de vélos, moi, j'ai été victime le mois dernier d'un vol de vélo et donc, même ayant un cadenas. Les vélos sont l'objet maintenant de vol de plus en plus courant d'autant plus qu'avec les vélos électriques évidemment, ces véhicules deviennent de plus en plus prisés et je crois que là, si on pouvait avoir effectivement et c'était le sens de ma deuxième interpellation, c'est d'avoir des emplacements tant pour les vélos électriques qui soient sécurisés. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Je vais faire un petit rappel concernant ce parking de Messines, donc, ce parking de Messines qui appartenait initialement à Toit et Moi a été remis à la Ville par bail emphytéotique, donc, à la RCA, par bail emphytéotique et donc, l'objectif de ce parking, c'est de le rendre accessible uniquement pour les abonnés, donc, pas le public tout en conservant 25 je pense propriétaires de Toit et Moi qui ont été repris dans le cadre du bail emphytéotique. Ce parking-là va être destiné à faire basculer un maximum de personnes qui occupent actuellement par abonnement le parking de la Halle et le parking de la Grand Place et également de pouvoir offrir ces emplacements-là à des commerçants qui souhaiteraient donc, avoir un parking de longue durée, donc, ces personnes-là doivent donc avoir leur véhicule sécurisé et donc, c'est le motif pour lequel on sécurise ce parking. Ce parking va être sécurisé à la fois via des caméras comme vous le dites, c'est d'ailleurs le plus gros poste puisque c'est un poste qui est de 110.000 euros pour les caméras et en même temps, va être aménagé des portes Speed gate comme il y a au niveau du parking de la Halle de manière à sécuriser totalement ce parking. Maintenant, pour ce qui concerne les vélos, on va peut-être demander au service mais cela me semble un peu compliqué puisque ce sont des emplacements qui sont soumis à un abonnement, si maintenant, une personne qui à son vélo souhaite avoir un abonnement pourquoi pas mais bon on va voir, mais de toute manière ce qu'il faut savoir c'est que quand les travaux seront effectués, ce parking sera totalement sécurisé comme le parking de la Halle.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Des parkings vélos sécurisés, je veux dire, vous allez dans les parkings à Amsterdam, c'est vraiment quelque chose qui se fait dans tous les parkings, même dans d'autres villes françaises, je veux dire, c'est quelque chose qui est envisageable, il faut voir cela avec le bureau d'études qui va faire le projet, donc, je ne vois pas en quoi cela peut être un problème effectivement, ce sera éventuellement avec un coût minime pas le coût d'un emplacement voiture évidemment puisque cela prend moins de place mais je pense des gens qui n'ont pas de garage, serait peut-être d'accord d'avoir un abonnement annuel minime pour ne pas arriver le matin et que leur vélo ne soit plus là.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Je viens de vous dire qu'on allait étudier la question, donc, voilà mais il faut savoir que c'est un parking qui est destiné aux abonnements, donc, si maintenant, on avait une demande importante d'abonnements vélos pour occuper un abonnement place parking de Messines, pourquoi pas mais je ne peux pas vous répondre comme cela maintenant.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : C'est l'œuf et la poule, enfin, à un moment donné, il faut les proposer et alors, il y aura des gens qui vont venir mais il faut un minimum d'emplacements, vous en faites 5 et puis si vous voyez que cela fonctionne et bien, vous en ferez davantage.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Comme l'a dit l'Echevin, on peut encore parler un peu avec les auteurs du projet, l'Echevin regardera. Moyennant tout cela, est-ce que je peux considérer que le point est acquis.

ADOPTE à l'unanimité – 55<sup>e</sup> annexe

28<sup>e</sup> Objet : Allée des Oiseaux (Penthouse). Accord de principe pour un bail emphytéotique par Toit & Moi en faveur de la Ville de Mons. Cellule foncière RF/SA

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On doit se prononcer pour accorder un droit réel d'emphytéose, donc, en faveur de la Ville de Mons et ce dans le cadre du développement d'une structure qui va améliorer la dynamique et le sentiment d'appartenance au quartier, donc, là, on applaudit des deux mains et on ne peut qu'encourager cette politique d'intégration dans les quartiers, le seul bémol ou la seule observation que nous faisons, c'est la Ville de Mons qui accepte un droit réel d'emphytéose et nous votons aujourd'hui mais il n'y a pas un seul rapport des services techniques de la Ville de Mons qui nous disent quels

sont les travaux à charge de la Ville de Mons et quel sera le coût à charge de la Ville de Mons ? Donc, on accepte et on s'engage à prendre un droit réel, c'est tout à fait normal mais je n'ai pas vu une analyse, une étude des services techniques, des services des bâtiments sur les travaux à charge, donc, on prend effectivement, c'est comme si on achetait un bien sans savoir quels sont les travaux à faire si je voulais résumer la chose et donc là, je trouve qu'encore une fois, il faudrait avoir dorénavant un rapport des services techniques qui nous disent voilà, pour mettre en conformité le bien sur tel aspect, cela va nous coûter 2 - 300.000 euros, ici, aucun rapport technique, voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Merci M. HAMBYE, je vous remercie de votre question et vous avez raison sur le fond, lorsqu'on fait un bail, il est intéressant d'avoir l'état technique du bâtiment néanmoins, ici, c'est un bâtiment que nous occupons depuis de très nombreuses années, on le louait avant, la société Toit et Moi a décidé de changer le contrat de location en bail emphytéotique et il y a quelques mois voire même une petite année, des dossiers de travaux réalisés par la Ville ont déjà été effectués pour remplacer entre autre la chaudière, donc, il n'y a plus grand frais à faire aujourd'hui, c'est juste un changement de contrat que nous allons avoir avec Toit et Moi, donc, je le répète, je souscris à ce que vous venez de dire.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Parfait. Moyennant ces explications.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On aurait aimé un rapport technique mais bon, on souscrit à ce droit réel donc, il n'y a aucun problème. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci infiniment.

ADOPTE à l'unanimité – 56<sup>e</sup> annexe

29<sup>e</sup> Objet : Vente de la parcelle cadastrée à Cuesmes section A n°195 A/2 sise au lieu dit « Les Petits Prés » - accord sur la vente et le projet d'acte. Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTE à l'unanimité – 57<sup>e</sup> annexe

Sortie de M. DI RUPO = 39 présents

30<sup>e</sup> Objet : Crèche de Mons. Accord de principe pour un bail emphytéotique en faveur du CPAS. Cellule foncière RF/SA

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Oui, je vous en prie, madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Donc, il s'agit d'un accord pour céder au CPAS les droits sur les bâtiments de la crèche de Mons pour y faire des travaux pour créer 8 places d'accueil supplémentaires, donc, effectivement, cela répond à un besoin mais on se demandait au niveau de ces travaux de rénovation si vous envisagez également la rénovation des services à l'étage, donc, les services au rez-de-chaussée ont fait l'objet d'une rénovation déjà il y a quelques années, ils sont dans un bon état, par contre, les services à l'étage mériteraient une bonne rénovation, est-ce que cela sera également envisagé dans le cadre de ces travaux-là ?

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : M. le Président bis, je vous propose de passer la parole à l'autre président mais celui du CPAS qui sera maître d'œuvre dans ce projet, nous, nous ne faisons que l'acte pour que le CPAS puisse avoir un droit réel sur vos biens et obtenir comme cela les subsides auprès de la Région wallonne.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Excellente suggestion. M. le Président.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Effectivement dans ce dossier, nous avons obtenu un subside de la Région wallonne pour pouvoir modifier la crèche mais on parle beaucoup de synergie mais il s'avère qu'à Mons, ce sont des bâtiments de la Ville et c'est le CPAS qui gère et comme nous n'avons pas de droit réel, nous ne pouvons pas avoir accès au subsides, on parle d'une centaine de milliers d'euros pour pouvoir adapter, donc, évidemment, le subside est limité aux travaux d'adaptation de la crèche pour les 8 lits supplémentaires, donc, dans le cadre des adaptations globales, cela fait partie de la planification des travaux qu'on gère notamment avec la Ville de Mons et comme amélioration cette année, ce qui était programmé, ce sont les châssis mais de la crèche du Fort Mahon, donc, le tour de la crèche de Mons viendra par la suite.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. le Président. Une réplique ?

Le point est approuvé à l'unanimité.

ADOPTE à l'unanimité – 58<sup>e</sup> annexe

31<sup>e</sup> Objet : Mons – HUB CREATIF Montois – Projet FEDER – Acquisition de 2 bâtiments sis rue de la Coupe n<sup>o</sup>s 27-29 et rue de la Clé n<sup>o</sup> 26 – approbation du projet d'acte. Cellule foncière RF/MDB

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : M TONDREAU.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Monsieur le Bourgmestre, j'allais dire faisant fonction si je puis me permettre, Monsieur l'Echevin surtout. Monsieur l'Echevin, dans ce

dossier-ci, vous agissez à la fois comme Président-vendeur, si je comprends bien et en même temps, comme Echevin acquéreur, nous sommes bien d'accord là-dessus. Et comme Président-vendeur, c'est comme Président de Mons-Rénovation. Le but de cet immeuble qui a été acheté en son temps, c'était de le transformer et essayer de le remettre dans le circuit économique pour faire en sorte qu'automatiquement, se reproduise une activité économique dans ce quartier. Alors, si vous le vendez, que pensez-vous faire du prix de vente, est-ce que vous avez déjà une idée de la manière dont vous allez réinvestir ce prix de vente, vu que d'une certaine façon, la destination de Mons-rénovation a ce but ? C'est la première question que je vous pose. La seconde question, c'est la création d'un quartier général, d'un « hub up créatif » ? Là aussi je me pose une question et vous pourriez me répondre ; pourquoi la rue de la Coupe ? Cette rue de la Coupe marche bien, cette rue de la Coupe a d'ailleurs été citée comme exemple par Monsieur le Bourgmestre, comme étant un exemple à reproduire pour d'autres quartiers, pour d'autres rues, dont notamment le piétonnier. Et ici, tout d'un coup, on veut installer ce quartier général à cet endroit-là et en plus, cet immeuble, il est actuellement loué et en plus, vous avez déjà eu d'autres amateurs acquéreurs pour un prix similaire, donc des amateurs privés. Alors, je me pose la question, pourquoi vendre à la Ville pour pouvoir faire ce quartier général alors que, personnellement, ce quartier général je le verrais plus dans le piétonnier puisque la destination de ce centre, c'est pour essayer de redynamiser le piétonnier où, là, il y a justement beaucoup d'immeubles à vendre, il suffit d'aller regarder la rue de la Chaussée ou la Grand Rue piétonnière et je vois beaucoup plus ce quartier général à cet endroit-là. En plus, mon raisonnement, je continue, je constate que cela va provoquer des frais qui, normalement, si vous vendez directement à un particulier, vous n'aurez pas et en plus, ce produit de vente, si vous le vendez à un particulier, vous pourriez avoir l'argent qui serait économisé permettrait, justement, de pouvoir installer ailleurs ce quartier général. Voilà l'ensemble des questions, c'est une question à la limite qui concerne, en partie, l'Echevin Darville, mais je sens que cela peut éventuellement concerner un peu l'Echevin Martin. Voilà la question que je veux poser.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci, Monsieur le Conseiller, est-ce qu'il y a d'autres interventions sur ce même sujet ? Non ? Je propose alors à Monsieur l'Echevin de vous répondre.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Merci, Monsieur Tondreau. Sans vouloir polémiquer sur ce dossier, j'aimerais vous signaler que vous avez déjà donné votre accord sur ce dossier puisque nous l'avons déjà voté ici en séance. Aujourd'hui, c'est l'acte finalisé que nous votons. Donc, je rappelle les procédures. Nous présentons d'abord les projets pour avoir l'accord du Conseil



communal, avec les prix de vente, avec le projet final et quand le projet est accepté au Conseil communal, nous allons trouver le notaire et nous disons au notaire : « voilà, réalisez l'acte ». Aujourd'hui, ce projet que vous avez voté, vous le contestez mais vous l'avez déjà approuvé. Pour répondre d'une manière claire aux questions pourquoi la rue de la Coupe ? Pourquoi pas puisque la rue de la Coupe est très dynamique et créer le quartier général de la Creative Valley en plein centre de Mons, en plein milieu de la rue de la Coupe qui donne accès au deuxième bâtiment qui est repris dans l'acte de vente à la rue de la Clé. Il va y avoir une continuité entre les deux bâtiments qui donnent aussi à la rue de la Clé, je crois que ça, c'est très bien. Vous avez dit que des amateurs privés se sont présentés, oui, il y a des amateurs privés qui se sont présentés, entre autres, avant moi quand vous étiez déjà dans le Conseil d'Administration, les choses ne se sont pas finalisées, ça, vous savez pourquoi, vous étiez là avant moi et les derniers qui se sont présentés, se sont retirés quand nous avons voulu proposer l'acte au Conseil d'Administration. Donc, aujourd'hui, à part la Ville, il n'y a pas d'autres amateurs et je me réjouis du choix du Collège d'avoir choisi cet endroit. Qu'allons-nous faire avec cet argent, ça c'est une très bonne question et nous allons en débattre, même si j'ai déjà une petite idée, mais nous allons en débattre avec le Conseil d'Administration, d'abord de la SA Mons Rénovation. Je crois qu'il appartient d'abord, à cette Instance de décider et puis nous reviendrons éventuellement pour vous tenir informés de ce que nous ferons avec ce « pactole ».

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci, Monsieur l'Echevin. Est-ce qu'il y a une réplique ? On peut passer au vote du point ?

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : C'est ce quartier général, ce serait beaucoup plus logique et beaucoup plus productif en matière d'activités commerciales. Voilà mon opinion.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Si Monsieur l'Echevin Darville me le permet, je dirai simplement deux mots sans avoir participé directement au dossier. Ici, on part d'une activité économique et non commerciale, donc, en lien avec des acteurs de la créativité, donc, qu'ils soient actifs dans le domaine de la formation, de la recherche ou de la création d'entreprise. Donc, on est dans un domaine qui n'est absolument pas commercial et le fait de pouvoir installer ce bâtiment dans le cœur de Ville participe de l'attractivité du centre ville, donc c'est positif. Quant à le faire dans le piétonnier, là où les bâtiments ont une valeur immobilière commerciale nettement supérieure à ce que l'on peut trouver dans les rues adjacentes, ce serait un investissement extrêmement coûteux pour un résultat qui serait identique. Donc, je pense que le choix qui a été fait est pertinent, la priorité du Collège, quant au piétonnier, pour répondre à votre préoccupation qui est légitime et qui porte sur les cellules

vides, sera d'y concentrer prioritairement la Maternité commerciale pour laquelle on a obtenu des Fonds européen, par ailleurs, de même que dans l'axe de la gare qui sont les axes les plus problématiques sur le plan du commerce et pour lesquels le Collège a obtenu une vingtaine de millions d'euros, la Ville a obtenu une vingtaine de millions d'euros, justement pour développer cette politique d'acquisitions foncières et de redynamisations commerciales. Ce sont deux choses simplement un peu distinctes qui sont dans le domaine économique et le projet commercial, c'est celui de la Maternité qui fera l'objet d'acquisition par la Ville, ce qui a d'ailleurs déjà commencé au niveau du Collège communal, les points seront présentés au Conseil prochain. Monsieur TONDREAU, une dernière réplique ?

ADOPTE à l'unanimité – 59<sup>e</sup> annexe

32<sup>e</sup> Objet : Passerelle cyclo-piétonne. Acte de servitude entre la Ville de Mons et AXA.  
Cellule foncière RF/SA

ADOPTE à l'unanimité – 60<sup>e</sup> annexe

33<sup>e</sup> Objet : Accord projet d'acte de vente de l'immeuble sis à Cuesmes, rue Ferrer, 194.  
Cellule foncière RF/SA

ADOPTE à l'unanimité – 61<sup>e</sup> annexe

34<sup>e</sup> Objet : Cimetière de Havré. Liste des sépultures d'importance historique locale. Espaces Verts et Funéraires

ADOPTE à l'unanimité – 62<sup>e</sup> annexe

35<sup>e</sup> Objet : Cimetière d'Hyon. Liste des sépultures d'importance historique locale. Espaces Verts et Funéraires

ADOPTE à l'unanimité – 63<sup>e</sup> annexe

36<sup>e</sup> Objet : Cimetière de Saint-Symphorien. Liste des sépultures d'importance historique locale. Espaces Verts et Funéraires

ADOPTE à l'unanimité – 64<sup>e</sup> annexe

37<sup>e</sup> Objet : Recours à l'article 60 du RGCC. Ratification de dépenses auprès d'Essef.  
Economat 2.DK-CB

ADOPTE à l'unanimité – 65<sup>e</sup> annexe

38<sup>e</sup> Objet : SIPP – achat d'un appareil de mesure de la charge thermique. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE2015/138.042.00/IH

ADOPTE à l'unanimité – 66<sup>e</sup> annexe

39<sup>e</sup> Objet : Rétrocession et incorporation dans le domaine public communal de l'assiette de l'espace commun non-privatif de la résidence « Houyaux Guilnot » à Cuesmes, appartenant à la société immobilière sociale de la région montoise « Toit et moi » en faveur de la ville de Mons. Approbation du plan général d'alignement. MP C/5/44-A.8597

ADOPTE à l'unanimité – 67<sup>e</sup> annexe

40<sup>e</sup> Objet : Rétrocession et incorporation dans le domaine public communal de l'assiette de l'espace commun non-privatif de la résidence « Thoissei » à Obourg, appartenant à la société immobilière sociale de la région montoise « Toit et moi » en faveur de la ville de Mons. Approbation du plan général d'alignement. MP C/13/52 – 8.585

ADOPTE à l'unanimité – 68<sup>e</sup> annexe

41<sup>e</sup> Objet : Cimetières, acquisition de cellules et socles de columbarium. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE.2015/878.245.00/IH

ADOPTE à l'unanimité – 69<sup>e</sup> annexe

42<sup>e</sup> Objet : Ateliers Cabuy à Ghlin, atelier de petite mécanique, acquisition de matériel et outillage. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée directe avec publicité). MP BE/2015.138.037.00/BS

ADOPTE à l'unanimité – 70<sup>e</sup> annexe

43<sup>e</sup> Objet : Ecole communale d'Hyon – renouvellement de l'éclairage. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015.722.113.00/VT

ADOPTE à l'unanimité – 71<sup>e</sup> annexe

44<sup>e</sup> Objet : Pré gardiennat de St-Denis. Mise en conformité et sécurisation. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015.844.197.00/VT

ADOPTE à l'unanimité – 72<sup>e</sup> annexe

45<sup>e</sup> Objet : Bâtiments scolaires, raccordements. Approbation devis. (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/722.101.00/BD

ADOPTE à l'unanimité – 73<sup>e</sup> annexe

46<sup>e</sup> Objet : Bâtiment Buisseret, climatisation locaux serveurs UPS. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/137.023.00/MCP

ADOPTE à l'unanimité – 74<sup>e</sup> annexe

47<sup>e</sup> Objet : Cimetières – Travaux en vu de préparer la désaffectation de caveaux. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE.2015/878.240.00/ER

ADOPTE à l'unanimité – 75<sup>e</sup> annexe

48<sup>e</sup> Objet : Cimetières – Désaffectation de caveaux. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015.878.234.00/ER

ADOPTE à l'unanimité – 76<sup>e</sup> annexe

49<sup>e</sup> Objet : Infrastructures communales – fourniture et pose protection solaires. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée directe avec publicité). MP BE/2015/Stores/LF

ADOPTE à l'unanimité – 77<sup>e</sup> annexe

50<sup>e</sup> Objet : MMM - Marché d'assurance contrôle. Approbation de l'avenant 1. MP BE/2015/762.135.00/VT

ADOPTE à l'unanimité – 78<sup>e</sup> annexe

51<sup>e</sup> Objet : Service informatique : Remplacement de l'ensemble du parc d'imprimantes. Approbation de l'investissement et du recours au marché public organisé par le service public de Wallonie. MP BE/2015/137.044.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 79<sup>e</sup> annexe

52<sup>e</sup> Objet : Cimetières : Signalisation des pelouses – Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/878.236.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 80<sup>e</sup> annexe

53<sup>e</sup> Objet : Hôtel de Ville : Rue neuve, climatisation des bureaux. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/104.009.00/VT

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Ce point concerne l'installation de climatisation au niveau de bâtiments de l'Hôtel de ville, comme je l'ai déjà exprimé en commission, pour moi, c'est une mauvaise réponse au besoin de meilleur confort, le besoin de meilleur confort est tout à fait légitime pour le personnel communal, pour moi, il y a d'autres réponses qui sont l'isolation notamment avec certains isolants et qui permettent d'isoler non seulement du

chaud mais également du froid et pour moi, ces investissements sont contraires aux objectifs et au plan d'action qui a été défini dans POLLEC et donc si on fait un petit calcul et qu'on estime qu'avec des machines d'une puissance de 50 kw, si on calcule à la grosse louche avec 100 jours de fonctionnement, 8 heures par jour, on atteint 40.000 kw/h ce qui équivaut à 9 tonnes de CO<sup>2</sup> et si on rajoute à cela les gaz réfrigérants qui sont d'importants gaz à effet de serre, on ajoute aussi une petite dizaine de tonnes de CO<sup>2</sup>, on obtient 20 tonnes de CO<sup>2</sup> pour seulement un seul bâtiment, plein d'autres bâtiments sont également équipés de climatisation, ce qui peut aussi être une source d'économie importante, pour moi, ces 75.000 euros sont dépensés à mauvais escient et pourraient être dépensés autrement mais en répondant tout aussi bien aux besoins d'un meilleur confort technique pour le personnel communal.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci Mme MARNEFFE. D'autres interventions ?  
Mme l'Echevine répond au nom du Collège.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Mme MARNEFFE, comme indiqué en commission, effectivement, les chiffres que vous indiquez sont éloquentes mais je vous ai aussi dit en commission qu'effectivement, cela fait un certain temps que le service Marchés Publics et je vous invite à venir les visiter une fois sont à l'étage de la rue Neuve dans des conditions climatiques en été, horrible, on a failli avoir un incident, un petit mouvement de grève l'année dernière suite à la canicule, donc, je pense qu'il fallait répondre assez vite à leur demande à juste titre puisque souvent au sein de cette enceinte, on parle des conditions de travail notamment parfois des marchés publics en disant qu'il y a certaines choses qui passent mais je pense que cela fait partie aussi du confort pour le personnel, ils ont été patients jusque là et donc, je pense qu'effectivement, il faut agir vite et par rapport à cela, pouvoir répondre à leur demande et faire installer la climatisation dans ces locaux de la rue Neuve.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Je confirme vraiment pour y avoir assisté que les conditions de travail en été sont absolument épouvantables et que si on le fait, ce n'est pas par confort, c'est vraiment parce que c'est indispensable pour la qualité de travail des équipes qui sont en plus concentrées en grand nombre à cet endroit et dont le déménagement était prévu dans des locaux à la rue de la Seuwe lesquels ont été, vous le savez, repris par la Ville pour d'autres raisons. Voilà, Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je répète, je pense qu'effectivement, le besoin est véritable, que ce n'est pas du luxe pour le service et donc, je ne veux pas revenir là-dessus, ce que je veux dire, c'est que d'après mon opinion, c'est une mauvaise réponse à ce besoin-là. Voilà, c'est tout, on ne partagera pas la solution proposée mais donc, ce sera une abstention sur le point.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. BEUGNIES

2 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, M. F. HAMBYE

ADOPTE – 81e annexe

54° Objet : Crèche communale de Jemappes : Renouvellement des menuiseries extérieures. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée directe avec publicité). MP BE/2015/844.199/BD

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Pour les mêmes raisons, on aimerait bien que cela aille plus loin, il y a une opportunité ici d'aller plus loin dans l'efficacité énergétique, d'aller plus loin, plus vite parce que 5 ans pour le projet POLLEC, cela va être très court et donc, pour moi, il faut aller plus loin que les coefficients d'isolation proposés et donc, je pense qu'on reviendra régulièrement pour ce genre de points et vous rappeler qu'il faudra aller plus loin, plus vite. Voilà, merci.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Donc, c'est une abstention, Mme MARNEFFE ?

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. BEUGNIES

2 ABSTENTION : Mme MARNEFFE, M. F. HAMBYE

ADOPTE – 82° annexe

55° Objet : Bâtiments scolaires, acquisition de matériel et d'équipement. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/722.109.00/IH

ADOPTE à l'unanimité – 83<sup>e</sup> annexe

56<sup>e</sup> Objet : Ecole Achille Legrand : reconstruction du mur de clôture. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/722.119.00/ER

ADOPTE à l'unanimité – 84<sup>e</sup> annexe

57<sup>e</sup> Objet : Rénovation Urbaine – Mon(s) Cœur de ville : Mission d'auteur de projet. In-House : Désignation de l'IDEA. MP BE/2015/930.250.00/NGP

REMIS

58<sup>e</sup> Objet : Ateliers : Acquisition de 2 défibrillateurs automatiques. Approbation de l'investissement et du recours au marché organisé par la province du Hainaut. MP BE/2015.138.041.00/GC

ADOPTE à l'unanimité – 85<sup>e</sup> annexe

59<sup>e</sup> Objet : Bâtiments scolaires, classes maternelles : Acquisition de mobilier. Modification de l'article 2 de sa décision du 14 juillet 2015, relatif à l'estimation budgétaire. MP BE/2015/721.090.00/GC

ADOPTE à l'unanimité – 86<sup>e</sup> annexe

60<sup>e</sup> Objet : Cimetières, acquisition de cellules de columbarium, socles, caves urnes et construction de fondations. Lot 1 : Acquisition et pose de columbariums en acier. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/878.235.01/MCP

ADOPTE à l'unanimité – 87<sup>e</sup> annexe

61<sup>e</sup> Objet : Cimetières, acquisition de cellules de columbarium, socles, caves urnes et construction de fondations. Lot 2 : Acquisition et pose de tombe-urne et mini-tombe. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/878.235.02/MCP

ADOPTE à l'unanimité – 88<sup>e</sup> annexe

62<sup>e</sup> Objet : Acquisition de petit matériel et outillage pour le service électromécanique. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/138.039.00/GC

ADOPTE à l'unanimité – 89<sup>e</sup> annexe

63<sup>e</sup> Objet : Bâtiment Buisseret, remplacement du système d'accueil et de gestion du flux des visiteurs. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/137.022/AD

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Honneur aux dames, Mme MARNEFFE, M. HAMBYE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Merci. Il s'agit ici de mettre en place un guichet unique avec une meilleure sécurisation au niveau des bâtiments de la rue Buisseret. On est vraiment très content de prendre connaissance de la mise en place d'un tel guichet unique et qui ne sera pas seulement limité à la population mais également pour répondre à d'autres demandes qui seraient nécessaires au niveau de demandes de citoyens, cela fait déjà un moment qu'on demande un guichet unique et donc, on veut avoir confirmation que de l'ensemble des services qui pourraient être apportés aux citoyens et voir si notamment cela va répondre à des besoins en termes des associations sportives, comme on l'a déjà demandé ou pouvoir au moins renvoyer correctement les services pour tout ce qui est demande d'urbanisme, etc...

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : je peux me permettre de vous interrompre deux petites secondes, ici, on est dans le point 63 qui est relatif au système d'accueil et de gestion des flux des visiteurs à Buisseret.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Oui et donc, j'en ai parlé en commission, on m'a confirmé qu'il y aurait bien un guichet unique.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : On est vraiment dans un marché technique pour l'accueil du public à Buisseret, au niveau de la billetterie.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : J'entends bien que c'est du matériel mais l'idée était de répondre apparemment aussi à un guichet unique.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Non cela, c'est un autre dossier.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : On va remettre nos lauriers pour une prochaine fois néanmoins, je voudrais citer quand même l'exemple de Lierre qui avance beaucoup dans ce genre de dossier de guichet unique et il y a actuellement un concours Belfius Smart City Award 2015 dans lequel justement Lierre concourt et ils ont mis au point un système de base de données assez unique pour tout ce qui est documents urbanistiques et grâce à cela, cela facilite vraiment le travail de leur administration. Je vous invite à aller voir ce qu'ils font dans cette ville, il y avait un article assez intéressant dans le Vif qui date du mois de juillet mais c'était très intéressant et on ne pourrait pas dans une logique d'économie et de facilité pour les services d'inspirer de ce qui est fait là-bas, apparemment, ils reçoivent beaucoup d'appels d'autres villes pour voir comment ils fonctionnent, ce serait très intéressant et donc, je m'écarte un tout petit peu du point mais c'était l'occasion d'en parler. Voilà, je vous remercie.



M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Est-ce que je peux vous demander de nous transmettre par e-mail les coordonnées ou les références de ce que vous venez d'indiquer et je passe d'emblée la parole à M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Effectivement, ici, il s'agit simplement d'améliorer le système d'accueil de gestion des flux des visiteurs et donc, on a pu noter qu'en 2014, il y avait près de 130.000 personnes qui sont venues et donc, il s'agit d'éviter ces nouveaux logiciels, qui vont éviter la double attente si on peut dire puisque c'est déjà bien organisé, on nous donne un ticket, nous allons dans la salle à gauche, nous attendons puis nous repassons dans la salle à droite et donc, j'imagine que c'est pour améliorer, nous nous en réjouissons et nous vous en remercions.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. HAMBYE. C'est l'occasion de saluer d'ailleurs tout le travail de l'équipe de l'Echevin SAKAS.

ADOPTE à l'unanimité – 90° annexe

64° Objet : Service Mobilité, acquisition d'une auto laveuse. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Procédure négociée sans publicité). MP BE/2015/424.076/AD

ADOPTE à l'unanimité – 91° annexe

65° Objet : Rénovation et extension du hall omnisports de Cuesmes – Approbation avant-projet. MP BE/2015/764.164.00/LF

REMIS

66° Objet : Tennis de Jemappes, reconstruction d'un club house - Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché (procédure négociée directe avec publicité). MP BE/2015/764.149/LF

ADOPTE à l'unanimité – 92° annexe

67° Objet : PIC 2013-2016 : Voirie et égouttage du vieux chemin de Binche. Approbation de l'avant-projet. MP BE.2015/PIC.421.900/SD

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : On en a un petit peu parlé en commission notamment je voulais ré évoquer, il s'agit donc, de la rénovation du Vieux Chemin de Binche et on avait déjà parlé dans le cadre d'un autre dossier de la station de pompage près de Green Park et donc, on en reparle dans le dossier et donc les égouttages vont être refaits au niveau de

ce quartier-là mais au niveau de la station de pompage, il est indiqué dans le dossier que c'est un autre dossier et donc, que ce ne sera pas fait dans ce cadre-là et donc, j'aimerais quand même avoir – pas aujourd'hui – une réponse quant au délai de construction de cette station de pompage car en attendant les eaux usées sont rejetées dans la Haine et donc, étant donné qu'il y a quand même une directive cadre-eau qui impose le bon état écologique des rivières et qu'on a un contrat de rivière, etc.... je crois que c'est une situation problématique qui ne peut pas durer, donc, je voudrais avoir des informations quant au délai de cette station de pompage. Par rapport à la réfection de la voirie proprement dite, je voudrais rappeler que c'est un quartier qui est quand même densément peuplé et que c'est une voirie qui est parallèle à d'autres grands axes comme la route d'Obourg mais qui est souvent utilisée comme bypass ce qui est très impactant pour le quartier, donc, je vous demande d'être attentif dès à présent non seulement à la route mais aux solutions qui seront proposées pour gérer les problèmes de trafic et je me demandais aussi – cela je n'en avais pas parlé en commission – en fait, elle a été récemment refaite, pourquoi l'égouttage n'avait pas été fait en même temps ? Voilà.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci Mme MARNEFFE. Pas d'autres interventions ? Mme l'Echevine.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Effectivement pour la station de pompage, on interrogera puisque comme je l'ai indiqué en commission, ce n'est pas la Ville qui est auteur de projet mais bien l'IDEA, donc, on doit voir avec eux et donc, on a pris note et on les interrogera de nouveau. En ce qui concerne aussi les soucis de circulation et bien effectivement, puisqu'ici, on est seulement au stade de l'avant-projet, donc, on a encore un peu de temps devant nous mais bien sûr on sera attentifs à la circulation dans ces différents quartiers d'autant qu'ils ont déjà assez soufferts pendant les travaux de l'avenue du Tir puisque finalement, on est quand même un peu plus loin et donc, c'est déjà assez compliqué aussi et alors quant à la réflexion de la route à ce moment-là même chose puisque l'auteur de projet et l'IDEA à ce moment-là, pourquoi on n'a pas refait l'égouttage, ici, on profite de cette enveloppe budgétaire à un moment donné justement pour continuer à régler les problèmes après les travaux de l'avenue du Tir parce que ce quartier est quand même souvent impacté et on en discutait aussi en commission par des inondations et autres, donc, voilà, c'est un projet global qui nous semblait au niveau du Collège important d'inscrire et on a eu le retour du pouvoir subsidiant et donc, maintenant, je pense qu'on ne peut que s'en réjouir pour ce quartier-là mais donc, on sera bien attentifs à toutes vos questions.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Pour être tout à fait complet, c'est à la demande des services techniques que le Collège a retenu ce projet. Est-ce qu'il y a une difficulté au niveau du vote ? Non, donc, c'est l'unanimité. Je vous remercie.

ADOPTE à l'unanimité – 93<sup>e</sup> annexe

68<sup>e</sup> Objet : PIC 2013-2016 : Voirie, égouttage et trottoir rues Théophile Massart et Mouzin à Nimy. Approbation de l'avant-projet. MP BE.2015/PIC.421.901.00/MF

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Là, à nouveau, j'avais dit en commission que je viendrais avec une proposition un petit peu plus concrète, donc, c'est à nouveau des voiries, donc, la rue Théophile Massart et la rue Mouzin à Nimy qui sont utilisées comme bypass pour éviter l'avenue de la Joyeuse Entrée et donc, qui subissent un trafic important, un trafic de bypass alors qu'il est aussi densément peuplé et donc, une des propositions aussi étant donné que c'est une voirie qui est utilisée beaucoup pour le transit cyclable parce que tout ce qui est le tronçon au niveau de la rue des Viaducs, au niveau cyclabilité, c'est vraiment pas terrible et vu la largeur de la voirie, cela va être très difficile d'y mettre une piste cyclable, donc, ce serait de proposer vraiment cet axe-là comme un itinéraire cyclable permettant de relier Nimy au centre de Mons. En faire une voirie cyclable, cela impliquerait une vitesse limitée à 30 km/h dans cette rue-là, cela impliquerait aussi que le dépassement des vélos n'y serait pas autorisée, ce type d'aménagement particulièrement adapté, étant donné qu'il y a déjà des plateaux qui sont prévus aux entrées de voiries, et donc, c'est un conseil au niveau de la l'IBSR, c'est de faire ce type d'aménagement, et la seule qui manquerait dans le projet existant, ce serait de mettre des logos au sol après chaque carrefour pour indiquer dans quel type d'aménagement on se trouve. Par ailleurs, je pense qu'au niveau de la Région wallonne, étant donné que c'est un projet qui fait l'objet de demandes de subsides, c'est un plus pour l'acceptation de ces travaux dans le dossier, de dire et bien voilà, on va en plus grâce à cela faire une voirie cyclable et faire un itinéraire structurant, donc, voilà, j'espère que cette proposition pourra recueillir votre accord et qu'on aura enfin un itinéraire entre Nimy et Mons pour les cyclistes. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci. M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On se réjouit au nom de tous les habitants de Nimy que ces voiries qui sont véritablement en très mauvais état, il suffit de les prendre en voiture régulièrement pour voir à quel point, je dirais, l'état général de la voirie est mauvais mais il

faut reconnaître aussi l'ensemble des trottoirs, des avaloirs et des caniveaux et donc, investir 1.531.400 euros dans une rénovation complète de ces deux rues, cela va donner une plus-value certaine à l'ensemble du quartier et surtout comme dit très bien ma collègue et mes collègues ensemble, au nom du Conseil communal, on peut remercier ce projet. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci pour vos remerciements, M. HAMBYE. Mme l'Echevine.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : M. HAMBYE, merci, effectivement, on passe notre soirée à se remercier mais c'est vrai que pour nous, c'est important aussi et comme on l'indique régulièrement, on va là où on peut et on revient avec des projets subsidiés à plus de 60-70% pour travailler sur l'ensemble du territoire du Grand Mons, comme cela, on ne pourra pas dire qu'on ne travaille que sur Mons Centre et donc, c'est bien intéressant, ici, dans le cadre du plan d'investissement communal puisque tous les dossiers qui passent ce soir représentent plus de 9 communes, effectivement, c'est un dossier important et alors, en ce qui concerne principalement donc, la rue Théophile Massart et la rue Mouzin, cet après-midi, Mme MARNEFFE, m'a effectivement envoyé un mail par rapport à cela et comme je l'ai indiqué pour l'intégration vélo, il y a toujours dans le cadre de ces projets, des réunions plénières où tous les intervenants sont autour de la table et donc, en fonction de la demande qui a été formulée, on verra à un moment donné si c'est possible de l'inclure dans le projet, cela nous semble effectivement intéressant à aborder et donc, à ce moment-là, on verra en réunion plénière s'il y a moyen de voir comme je l'indique ici, on est qu'au stade de l'avant-projet, donc, on a encore du temps devant nous et des possibilités d'aménagement et on verra ce qui sera réalisé.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci.

ADOPTE à l'unanimité – 94<sup>e</sup> annexe

69<sup>e</sup> Objet : Ancienne Maison communale de Ghlin (démolition et désamiantage). Approbation des conditions et du mode de passation. MP 2015/104.007

ADOPTE à l'unanimité – 95<sup>e</sup> annexe

70<sup>e</sup> Objet : Havré Ghislage, Eglise Saint-Léger – Restauration des toitures et stabilisation du clocher. Approbation des conditions et du mode de passation. MP 2015/790.183

ADOPTE à l'unanimité – 96<sup>e</sup> annexe

71° Objet : PIC 2013-2016 : Marché conjoint « Ville de Mons-Ville de Soignies » : Travaux d'amélioration et d'égouttage de la rue de la Brisée, situé à Maisières et de la rue de Binche, située à Soignies. Approbation de l'avant-projet. MP BE.2015/PIC.421.500.00/MF

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : C'est une observation, en fait, on se réjouit de l'accord entre l'Administration communale de Soignies et l'Administration communale de la Ville de Mons pour ces deux rues qui est la frontière, d'un côté au feu après le Shape, on a la rue Brisée, on parlerait plutôt de la Brisée de Saint-Denis puisque rue et Brisée, c'est cela et à gauche, c'est la rue de Binche, le seul point très important et j'attire l'attention parce que nous avons eu une sensibilisation forte des riverains voici quelque temps lors d'un projet immobilier au bout de la rue de Binche à gauche, c'est que la nappe phréatique est très élevée, elle est peut-être à 60 cm et donc, j'attire l'attention des services de la Ville de Mons sur ces problèmes de nappe phréatique dans ce quartier parce que cela risque de provoquer des problèmes au niveau de l'égouttage et donc, je demande que l'ensemble du Collège soit très attentif à ce problème. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Nous relayerons votre réflexion au Directeur des Services Techniques par l'intermédiaire de Mme l'Echevine.

ADOPTE à l'unanimité – 97° annexe

72° Objet : PIC 2013-2016 : Réfection de diverses rues et trottoirs de l'entité – MP  
Approbation de l'avant-projet. MP BE.2015/PIC/421.902. 00/GMS

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Mme MARNEFFE, vous avez la parole.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Ici, on est dans le PIC, dans son ensemble avec un certain nombre de voiries et d'égouttage qui vont être refaits à Ghlin, à Saint-Denis, à Jemappes, rue de l'Anglais à Flénu, rue Piérart à Hyon, beaucoup de voiries et d'égouttages qui nécessitent effectivement des rénovations et donc, on s'en réjouit et on se réjouit surtout que ces parties d'investissement dans les rénovations communales passent par une priorisation objective des besoins et donc, on adhère complètement et on se réjouit que pour l'ensemble des PIC d'ailleurs qui passent aujourd'hui, ce soit une priorisation et que les besoins dans les différentes communes soient bien identifiées.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci Mme MARNEFFE. Le Collège est heureux d'entendre cette réflexion positive sur un sujet important pour la population.

ADOPTE à l'unanimité – 98<sup>e</sup> annexe

73<sup>e</sup> Objet : Remplacement des lampes à vapeur de mercure – phase 1 (Nimy Nord, Maisières, Nimy sud et Hyon). Approbation de la convention cadre. MP BE/2015/426.080.00/GMS

ADOPTE à l'unanimité – 99<sup>e</sup> annexe

74<sup>e</sup> Objet : Elagage et abattage d'arbres le long de voiries – Lot 4 (Havré). Approbation de l'avenant 1. MP BE/2014/421.062.00/GMS

ADOPTE à l'unanimité – 100<sup>e</sup> annexe

75<sup>e</sup> Objet : Conclusion d'emprunts et d'escomptes de subventions pour le financement des dépenses d'investissement de la ville de Mons et de sa régie foncière, du CPAS, de la régie communale autonome et de la zone de police Mons-Quévy. Approbation des conditions du marché et détermination du mode de passation (Appel d'offres ouvert). (Sous réserve). MP 1-0-0-4-Marché financier 2015/MRU

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : M. HAMBYE.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Merci M. MARTIN. Là, il s'agit quand même sous cet innocent point, des conditions de marché et du mode de passation pour 106 millions d'euros destinés à financer les activités de la Ville. Là, je voudrais inviter le Collège et le Conseil à aller beaucoup plus loin. Donc, en fait, dans les conditions de passation de marché, on respecte la Loi, donc, en gros, il faut qu'on contracte avec un banquier qui n'a pas tué son voisin qui paie ses cotisations sociales et ses impôts mais c'est un petit peu court et en fait, quand on regarde les pratiques de plus en plus courantes au niveau international en termes de finance éthique, on voit en général que les banques, les établissements financiers mettent en place des politiques en général, à 4 volets. Le premier volet, c'est une politique des risques ESG (Environnement Social et de Gestion) et donc, effectivement, ce sont des gens qui doivent être rentables, ce sont des gens qui doivent intégrer une politique sociale décente qui doivent prendre en compte les critères environnementaux dans les investissements, dans les placements qu'ils font, donc, par exemple, si on prend DEXIA ou BELFIUS pour ne pas la nommer, on voit effectivement qu'en termes « social », DEXIA possède 11,01 millions de dollars américains dans la société Walmart, c'est une chaîne de supermarchés qui fait aussi un peu de vêtements, à ne confondre pas confondre avec PRIMARK même si leur politique se ressemble un tout petit peu et donc, tant aux Etats-Unis que chez ces fournisseurs, la chaîne de supermarchés Walmart commet des violations graves et systématiques des droits du travail les plus élémentaires par exemple, si vous êtes syndiqué, vous êtes licencié de façon quasi systématique, donc, premier faisceau de critères, on a donc, les critères environnementaux,

sociaux et de gestion, donc, on précise bien que ce sont des banques qui doivent être solvables, ce sont des banques qui doivent être rentables, bien gérées. Deuxième faisceau de critères que je vous invite à intégrer sur le conseil d'un Avocat ou du SPW qui possède des experts en la matière, donc, à intégrer dans les conditions ce marché public, c'est une politique d'exclusion de financement d'armes controversées et là, on pense aux mines à fragmentation, donc, ce sont des mines qui en gros, dès qu'on s'approche d'elles, sautent et explosent en faisant un maximum de tués ou de blessés graves, donc, est-ce qu'on souhaite qu'emprunter de l'argent à une institution financière qui finance ce genre d'activités, en tout cas, moi, je ne le souhaite pas. Troisième faisceau de critères, c'est liberté et démocratie, donc, effectivement, beaucoup d'établissements financiers financent des pays par exemple, ici, j'avais un très bel exemple de BNP PARIBAS, donc, qui possède 259 millions dollars dans TOTAL qui collabore avec la dictature militaire birmane pour extraire du gaz du champ gazier de Yadana, ce projet est la principale source de revenus pour les dictateurs militaires, l'installation de pipelines grâce à ces financements en Birmanie, s'est accompagné de travail forcé, de meurtres et de tortures et donc, je souhaiterais qu'on puisse imposer d'autres choses. Le quatrième pilier, ce sont toutes des règles de travail digne, qui vont beaucoup plus loin que les règles sociales des pays concernés, en général, les banques disent « oui », nous respectons les législations sociales du pays mais vous vous rendez bien compte qu'entre la protection dont on dispose en Belgique et en Birmanie, il y a quand même un sacré écart. On ne va pas avec nos 106 millions d'euros révolutionner le monde de la finance mais je vous inviterai à vous faire conseiller soit par le réseau Fairfin, soit par des avocats spécialisés, soit par le réseau Financité, soit par le SPW qui possède en tout cas un mémorandum et des spécialistes à ce sujet pour inclure, vous avez la possibilité d'influencer sur le monde de la finance, les pouvoirs publics sont de gros emprunteurs, donc, nous sommes de gros clients et donc, vous avez la possibilité à notre niveau de changer un tout petit peu cette finance qui n'est pas éthique, je vous invite vraiment à revoir ces conditions de marché, à prendre le temps de la réflexion avec les spécialistes qu'il faut et nous revenir avec une proposition qui fait en sorte que les intérêts que la Ville de Mons paieraient une institution financière ne fera jamais en sorte qu'on puisse financer des mines à fragmentation. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. Frédéric HAMBYE. M. BOUCHEZ.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Simplement, je pense qu'on peut souscrire à une série de points qui ont été avancés mais simplement rappeler que pour de nombreux marchés publics durant les années précédentes, il n'y avait qu'un seul organisme financier qui répondait et que récemment, maintenant, il y en a un deuxième mais

qui n'était pas nécessairement toujours dans les conditions et que donc, ce n'est pas nécessairement très simple non plus de pouvoir faire face à un marché comme celui-là, d'avoir les capacités financières et donc, il n'y a pas que et donc, c'est pour cela qu'il faut avancer dans ce genre de chose avec prudence parce que les besoins de financement, eux sont présents, immédiats et ne peuvent pas souffrir d'une vacance ou d'un latence à ce niveau. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas l'étudier, certainement pas mais mon groupe attire l'attention sur la prudence dont il faut preuve puisqu'à la fois, il faut un organisme financier qui a la capacité d'y faire face, ce n'est pas toujours le cas avec les nouvelles règles de Bâle III et par ailleurs, il faut également un organisme qui souhaite répondre à ce marché. Je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. le Chef de groupe. Simplement vous indiquer que par rapport à l'intervention de M. HAMBYE, le Collège est tout à fait sensible à ce type d'argument bien entendu, le Chef de groupe MR, l'a indiqué, il faut que cela puisse maintenir le caractère opérationnel des marchés que nous allons continuer à passer, je vous inviterai, M. HAMBYE puisque nous sommes en pleine réflexion sur le sujet au niveau de la Ville, à nous transmettre tout document qui pourrait nous être utile en vue de prochains marchés qui seront passés par nos services. Sur le vote du point en tant que tel, j'imagine qu'il n'y a pas de difficulté pour personne en l'état actuel des choses en tout cas, compte tenu de l'engagement et de la réflexion que je viens d'indiquer ?

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Nous, on s'abstiendra en attendant de voir quelque chose qui soit beaucoup éthique.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, DEPLUS, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBA KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes LAGNEAU, DEFRISE, URBAIN, MEUNIER

6 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, F. HAMBYE

ADOPTE – 101<sup>e</sup> annexe

M. Nicolas MARTIN, Echevine-Président : Mes chers collègues, nous en avons terminé avec notre ordre du jour de la séance publique pour les points classiques. Nous arrivons donc aux



points relatifs aux interpellations et aux questions et je vous propose de débiter avec l'interpellation de Mme MARNEFFE relative à la mobilité au boulevard Kennedy. Mme MARNEFFE vous avez la parole.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je vous remercie, Monsieur. Depuis 2012, nous demandons de manière répétée, à la majorité montoise, d'améliorer la sécurité et le confort des pistes cyclables, chemins et trottoirs. Notamment par la chasse au stationnement sauvage sur les trottoirs et les pistes cyclables, par un plan de mobilité tenant compte de la mobilité douce et active, par la réouverture du tour du Grand Large fermé à hauteur de l'ADEPS, par la mise en place d'une piste cyclable continue sur la petite ceinture, par une Grand Place piétonne le week-end. Certaines de nos demandes sont écoutées, des promesses sont faites mais nous peinons à voir les effets de nos démarches pourtant constructives. Nous pouvons déjà regretter que ces éléments qui participent à une mobilité durable dans laquelle s'investisse beaucoup de villes européennes arriveront trop tard pour l'année-vitrine 2015, il reste encore 3 années à la majorité pour mettre un plan d'action digne de ce nom en faveur de la mobilité douce. Grâce à des retours de citoyens et d'associations et avec notre expérience de la mobilité douce, nous avons identifié trois axes centraux pour améliorer la sécurité et le confort des modes doux notamment, la connexion des itinéraires piétons et cyclistes en aménageant des liaisons manquantes, la continuité des infrastructures cyclistes dans un rayon de 5 kilomètres autour du Centre-ville et la qualité et l'entretien et l'accessibilité des infrastructures piétonnes et cyclables. Si ces démarches doivent être mises en œuvre sur le long terme, plusieurs actions pourraient être développées à court terme pour faire du printemps 2016, le printemps de la mobilité et doter notre capitale culturelle d'un vrai réseau de mobilité douce. Pour le printemps 2016, nous vous demandons donc et je vais lister toute une série de points qui nous ont rapportés par des citoyens, par différents utilisateurs, donc : la réouverture du chemin de halage du Grand Large à hauteur de l'ADEPS, la connexion entre la gare d'Obourg vers le Ravel, la connexion entre la gare de Jemappes et le halage le long de la Haine, la connexion directe et sécurisée entre le Ravel et la caserne de Ghlin, des passages pour piétons à hauteur des arrêts de bus de l'entité sur les grands axes routiers, exemple, sur la route d'Ath, avant le bois des Dames, une piste cyclable continue sur toute la grande voirie, un itinéraire continu sur au-moins un axe vers Cuesmes, Jemappes, Hyon, Nimy, Saint-Symphorien, Havré, Spiennes, Ghlin, la mise en place de bandes de confort dans les rues pavées du Centre-ville, le marquage de pistes cyclables : boulevard Kennedy, entre l'avenue du Tir et l'avenue Maistriau, rue Emile Vandervelde et avenue du Tir, la réfection de l'accès souterrain de Ghlin vers les Grands Prés et la connexion avec le réseau cyclable à hauteur

d'Imagix et enfin, un système d'amendes administratives contre le stationnement sauvage sur les emplacements PMR, les trottoirs, les pistes cyclables. Etes-vous prêt à discuter d'un tel plan d'action et de vous engager vis-à-vis des Montois à résoudre les problèmes identifiés avec eux pour le printemps 2016 ?, pouvez-vous donner des réponses concrètes sur les différents points évoqués ? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci Mme MARNEFFE. C'est M. LAFOSSE qui répondra à votre interpellation. M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : M. le Président, merci. Mme la Conseillère, je vous remercie pour votre interpellation. Je vois qu'elle est en tout cas bien fouillée et vous vous êtes surpassée aujourd'hui, aussi, je vais essayer d'être complet de manière à ce que vous retourniez chez vous apaisée. Je vais répondre par question demandée. La première question, c'est la réouverture du chemin de halage du Grand Large à hauteur de l'ADEPS, donc, comme déjà expliqué, ce sont des voies hydrauliques qui ont porté le dossier avec une série de partenaires régionaux dont la Ville bien évidemment pour la délivrance du permis d'urbanisme. Dans ce dossier, la difficulté est de savoir où se situe la priorité, est-ce que c'est au niveau des jeunes stagiaires de l'ADEPS ou au niveau des cyclistes, vous n'êtes pas sans savoir que les raisons de cette fermeture résident dans les nombreux vols, détérioration et agressions qui se sont produites sur le site risquant donc, de mettre en danger les jeunes stagiaires. Nous avons donc écrit à Fabien VALISSANT, Directeur sportif de la Sapinette en juin dernier comme on vous l'avez promis. M. VALISSANT s'est engagé dernièrement à y répondre, on n'a toujours pas eu actuellement de réponse de sa part, en précisant bien qu'il ne s'opposait pas à opérer une ouverture, d'ailleurs, il l'a déjà fait apparemment pour des événements ponctuels. En ce qui concerne la deuxième question, donc, la connexion entre la gare d'Obourg avec le Ravel, la connexion de la gare de Jemappes et le halage le long de la Haine et le Ravel et la caserne de Ghlin, ce sont donc, trois dossiers évidemment intéressants mais relevant de la compétence du SPW, donc, je propose néanmoins, avec le service de mobilité, que l'on prenne contact avec le SPW pour obtenir des informations à vous transmettre sur ces trois dossiers. Un rapport sera soumis prochainement d'ailleurs au Collège pour entreprendre les démarches. Troisième question que je relève, c'est le passage pour piétons à hauteur des arrêts de bus de l'entité sur les grands axes routiers. Une nouvelle fois qui dit « grands axes routiers », dit SPW, donc, il existe pour votre information, une réglementation assez stricte en la matière dans la création de passages pour piétons. La première, il faut une fréquentation de 100 traversées pour justifier une demande et une création d'un passage pour piétons et en plus, le SPW argumente au niveau de la sécurité car il

ne souhaite pas avoir des passages piétons à hauteur des bus sur les routes où la vitesse excède 70 km/h. Question suivante, une piste cyclable continue sur la Grande voirie et la petite ceinture, dans ce cadre, des aménagements pour les cyclistes ont été réalisés aux entrées de la Ville, je prends comme exemple, la rue de Nimy, l'avenue Reine Astrid, la chaussée de Binche, ce type d'aménagements bien que discuté en commission vélo est réalisé par le SPW avec le soutien bien évidemment de la Ville. Le SPW doit effectuer d'ici peu un marquage de pistes en ce qui concerne le boulevard Gendebien. Des travaux viennent également de débiter pour la prolongation de la piste cyclable rue des Arquebusiers jusqu'au carrefour de la rue de Bertaimont, ce carrefour sera régi par des feux tricolores. Il est vrai que certains chaînons peuvent manquer mais la création de pistes en continu nécessiterait la suppression à certains endroits des deux bandes de la circulation pour ne plus en maintenir qu'une seule et alors, vous comprendrez, Mme la Conseillère, que vu la circulation quotidienne en Centre-ville et les problèmes de files de voitures aux heures de pointe, il est très difficilement envisageable par le Collège d'opter pour ce genre de propositions. Question suivante, un itinéraire continu sur au moins un axe vers Cuesmes, Jemappes, Hyon, Nimy et Saint-Symphorien, Havré ainsi que Spiennes et Ghlin, pour certaines de ces sections, il existe des cheminements cyclables, certains axes sont actuellement en cours de réflexion et je vous invite donc, à nous transmettre vos suggestions afin qu'elles soient analysées lors de la prochaine commission vélo. Question suivante, c'est la mise en place de bandes de confort dans les rues pavées du Centre-ville, il faut savoir que lors des réfections de voirie, ce type d'aménagement est réalisé quand cela est nécessaire et je dirais possible, exemple, la rue de Nimy, de part et d'autre et la rue de la Clef. Ces bandes sont privilégiées pour des axes de circulation principaux, nous y sommes d'ailleurs très attentifs mais êtes vous bien consciente que mettre des bandes cyclables sur l'ensemble des voiries pavées de Mons va engendrer la réouverture de beaucoup de voiries et je pense que les Montoises et les Montois en ont actuellement un peu marre. Question suivante, le marquage des pistes cyclables boulevard Kennedy, rue Emile Vandervelde et avenue du Tir, les pistes cyclables sur le boulevard Kennedy ne sont pas mises en œuvre par la Ville mais bien par le SPW. Le marquage à effectuer à cet endroit sera fait prochainement dans le cadre des travaux du Trouillon Voûté. En ce qui concerne la rue Emile Vandervelde, les marquages ont été réalisés mais au niveau du pont du chemin de fer, la chaussée étant trop étroite, on ne peut tracer deux pistes cyclables, donc, une de chaque côté. En ce qui concerne l'avenue du Tir, entre le boulevard Kennedy et la rue Jules Cornet, cela n'est pas réalisé mais c'est à réfléchir car beaucoup de véhicules y sont stationnés et un règlement par le Conseil communal doit être adopté afin de pouvoir modifier la signalisation. Entre l'avenue Cornet et

le chemin de la Procession, une rambarde de sécurité sera placée entre l'accotement et la piste cyclable, c'est un point qui a été soulevé lors d'une commission vélo. La question suivante, en ce qui concerne la réfection de l'accès souterrain de Ghlin vers les Grands Prés et la connexion avec le réseau cyclable à hauteur d'Imagix, donc, cela encore une fois ne relève pas de la compétence de la Ville mais bien du SPW, par contre, là, est-ce que vous pourriez me préciser ce que vous entendez par réfection car d'après nos informations prises auprès de la mobilité, le service de Police qui ont le même point de vue là-dessus, le site est praticable mais devrait peut-être sans doute être élagué. Je pourrai donc faire part à ce moment-là de vos remarques au SPW. Question suivante, c'est un système d'amendes administratives contre le stationnement sauvage sur les emplacements PMR, trottoirs et pistes cyclables, le dossier est passé au Conseil communal de juillet dans le cadre de la Charte du Respect de l'Autre. Les contrôleurs civils et agents constatateurs qui seront à ce titre désignés seront habilités à pouvoir sanctionner administrativement les contrevenants. Pour cela, les agents doivent bien évidemment être formés. Le pouvoir communal dispose de nouveaux moyens depuis la réforme des polices, en effet, le Bourgmestre a davantage la possibilité de sanctionner ou de prendre des mesures positives pour améliorer la sécurité globale des habitants. Là où hier, il fallait entamer une procédure souvent longue devant les tribunaux, des amendes administratives peuvent être perçues auprès des contrevenants. Dans ce nouveau système, les stationnement sur les emplacements PMR, les pistes cyclables et les accotements en saillie seront réprimandés, c'est expressément prévu dans la Charte du Respect de l'Autre. Voilà, Mme la Conseillère, j'espère avoir répondu suffisamment à vos interrogations et je reste à votre disposition.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. l'Echevin. Mme MARNEFFE vous avez le dernier mot.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je vous remercie pour la partie sur les demandes par rapport à 2016. Quelques petites réactions spécifiques à celles-là, par rapport à l'ADEPS, donc, si l'ouverture n'est que ponctuelle, en gros, quand il y a une fête au Grand Large ou ce genre de chose ou une marche qui est organisée ou une course, pour nous, c'est insuffisant, on ne peut pas d'abord décider de la sécurité des biens avant la sécurité des personnes. Avoir un itinéraire spécifique, un site propre pour les cyclistes à hauteur du Grand Large est vraiment quelque chose d'important et pour moi, la proposition que vous faites est insatisfaisante. Pour ce qui est au niveau des passages pour piétons à hauteur des arrêts de bus, je ne peux pas comprendre ces réponses qui disent « on ne va pas mettre de passage pour piétons parce que c'est trop dangereux », moi, c'est une réponse que je ne peux pas comprendre, donc, comme

c'est dangereux, laissons la personne qui a pris le bus traverser en courant sans passage pour piétons, c'est vrai que cela va être vachement plus sûr, c'est quelque chose que je ne comprends pas. Par rapport à un itinéraire continu vers Cuesmes, donc, si j'entends plus bas qu'on va supprimer les pistes cyclables rue Emile Vandervelde, il n'y aura plus de piste cyclable vers Cuesmes, donc, là, je pense qu'on est face à un problème. Par rapport à l'avenue du Tir, je suis contente d'entendre qu'il y a des décisions qui vont être prises. Par rapport aux rues pavées, la mise en place de bandes de confort, j'avais déjà évoqué le point, je vous avais envoyé des documents en expliquant qu'il y avait possibilité comme cela a été fait à Bruxelles notamment de remettre des revêtements complémentaires sur les pavés pour réaliser des bandes de confort, ce qui demande des travaux assez limités et donc, ne nécessiterait pas des travaux qui embêteraient à nouveau tous les riverains où en tout cas il serait très limité. Pour tous les points qui concernent globalement le SPW, je pense que c'est bien pour cela qu'on a besoin d'un plan d'action, on a besoin que la Ville soit au cœur d'un plan d'action avec une attitude proactive pour définir des politiques, donc, je l'ai dit articulées autour des différents points par rapport à la connexion, la continuité et l'entretien. On ne peut pas se contenter de travailler au coup par coup avec la commission vélo, il faut venir avec un projet porteur, il faut venir avec des investissements, le budget arrive, je pense que dans la composition du budget, il faut vraiment donner des priorités pour ces éléments-là et je pense que vous allez m'entendre maintenant avec cela, maintenant que le POLLEC est sorti mais maintenant qu'on a ce plan, qu'on a des objectifs, qu'on a dit qu'il fallait augmenter la part modale de vélos, je pense qu'il faut venir avec des investissements parce que sinon, on n'y arrivera pas. Voilà, je ne sais pas si vous voulez me donner des éléments complémentaires par rapport à votre volonté de faire un plan d'action, je serai heureuse de l'entendre sinon je n'ai plus de question ni de remarque complémentaire.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Je pense que M. l'Echevin a été assez complet, sauf s'il souhaite ajouter un mot, je vais lui céder la parole, je voudrais simplement vous dire, Mme MARNEFFE, que dans tous les éléments qui ont été évoqués, tout ne dépend pas de la volonté unique de la Ville de Mons. Pas plus tard que ce matin, au Parlement, le Ministre PREVOT répondait concernant l'interpellation que vous faites encore ce soir comme ce matin au parlement relative au Grand Large, c'est typiquement une décision sur laquelle la Ville n'a pas prise, donc, il y a des aspects sur lesquels on peut intervenir, d'autres qui nous échappent totalement. M. l'Echevin.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Président. Juste deux ou trois petits trucs concernant entre autres ce que vous dites là sur la piste cyclable rue Emile Vandervelde, je

n'ai pas dit qu'on allait la supprimer, je dis qu'au niveau du pont du chemin de fer, ce n'est pas possible de mettre une piste cyclable de chaque côté de part et d'autre ou alors il faut encore aussi mettre une voie à sens unique, je ne sais pas mais à un moment donné, il faut quand même que les véhicules passent dans les deux sens, donc, la piste cyclable est interrompue au niveau du pont mais elle est reprise de part et d'autre. En ce qui concerne le SPW et une attitude proactive, je peux quand même vous affirmer que lors des commissions vélos, on a une attitude plus que proactive puisque les dossiers de rénovation des voiries sont directement portés au niveau de la commission vélo et sont discutés. En ce qui concerne les bandes confort, les bandes confort que vous proposez se font sur un revêtement réfectionné qui n'a pas d'aussi fort dénivelé parce que quand vous regardez certaines voiries, à Mons, en pavés, ce sont des voiries qui sont vraiment très inconfortables et cela veut dire que la bande confort que vous vous imaginez-là, ce sera une bande confort qui va épouser les pavés mais bon, est-ce qu'elle sera vraiment pour autant une bande de confort ? Moi, je n'ai pas l'impression parce que ce ne sera de toute façon pas régulier.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Ce n'est pas quelque chose que j'imagine, c'est quelque chose qui se fait à Bruxelles, je vous avais envoyé les documents, si vous voulez, je vous les renvoie volontiers et c'est quelque chose qui se fait même sur des voiries anciennes et où on vient couler du revêtement hydrocarboné, j'imagine.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : C'est bien ce que je dis, c'est un truc qu'on met au-dessus, d'abord avec la topographie de la Ville de Mons, je ne pense pas que cela va s'y prêter, on a quand même une ville historique Mons 2015, on ne va quand même aller mettre du bitume, de toute façon pour épouser les pavés de la ville de Mons et de toute façon pour rendre une bande confort qui ne le sera pas.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Voilà, est-ce qu'on peut clôturer l'incident ici, je vous remercie et je propose à M. ANTONINI d'enchaîner avec son interpellation relative à la redynamisation du centre de Jemappes.

M. Fabio ANTONINI, Conseiller : Merci M. le Premier Echevin, M. le Président, chers membres du Collège, chers collègues, dans le cadre de la redynamisation du centre de Jemappes et les nombreux travaux réalisés, je pense notamment à la Grand Place, au phare, à l'avenue du Champ de Bataille, au parking Home Salon, la rue des Martyrs, je me faisais la simple réflexion étant donné qu'on est en période de budget, pourquoi pas à l'aube de 2016, au printemps 2016, d'envisager d'égayer un peu ce centre ? Notamment les rues commerçantes en y ajoutant quelques plantations. A l'instar des communes voisines comme Frameries, Quaregnon ou communes étrangères, il n'est pas rare de voir le centre fleuri et un

peu plus accueillant, un peu plus chaleureux. L'avenue du Roi Albert étant un liant intense et incontournable entre Mons et le borinage, je me demandais s'il n'était pas intéressant de rendre ce tronçon un peu moins terne, un peu moins triste. C'est pourquoi, je propose donc d'y ajouter un peu de couleur mais aussi et ce dans le cadre d'un travail de fond, d'y impliquer les commerçants et la population. Un groupe de réflexion pourrait voir le jour dans les mois qui suivent afin d'y apporter des idées et/ou solutions participatives. A cette occasion, le gérant d'une grande surface excentrée à la Grand Place m'a déjà donné son accord aujourd'hui afin de faire partie de ce groupe. Donc, je pense qu'on aura l'occasion d'y revenir dans les mois qui viennent. Voilà, je vous remercie.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. le Conseiller, c'est Mme OUALI qui répond au nom du Collège.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : M. le Conseiller, je tiens à vous remercier de votre interpellation qui me permet ainsi de mettre en avant la difficulté récurrente de concilier une nécessité budgétaire et volonté d'embellir et de redynamiser les rues de notre cité. Pour ce qui concerne Jemappes, je comprends parfaitement votre souhait dans le cadre de la redynamisation du centre et des nombreux travaux réalisés comme vous l'indiquiez la Grand Place, le Phare, l'avenue du Champ de Bataille et les différentes rues commerçantes, donc, on comprend votre volonté d'égayer le centre en y ajoutant quelques plantations, c'est déjà le cas avec nos modestes moyens puisqu'il y a, on a vérifié, il y a 13 vasques qui ont été installées cette année, évidemment, on pourrait envisager d'aller plus loin, il paraît néanmoins particulièrement compliqué de répondre entièrement à votre demande puisque vu la largeur des trottoirs de l'axe principale, il est impossible d'y installer des vasques au risque d'entraver la circulation piétonne néanmoins, afin de répondre en partie à votre demande et d'égayer quelque peu Jemappes, les services ont, à ma demande, imaginé pour le printemps 2016, de fleurir de mars à juin à l'aide de tulipes, jonquilles et autres la bande herbeuse de l'avenue de Jemappes à l'instar de ce qui a été fait à l'avenue de Gaulle et donc, à ce moment-là, il y a déjà une avancée et en ce qui concerne l'hypercentre, même si cela va être difficile, comme je l'ai dit de fleurir les rues que vous évoquez, un effort tout particulier sera fait pour la Grand Place en la fleurissant à l'aide de pots géants et de fleurissement posé notamment en acier corten à l'instar de ce qui a été fait cette année notamment au Marché aux herbes. Donc, par la suite et évidemment, en fonction des crédits disponibles, il va de soi que le Collège envisage d'égayer et de fleurir petit à petit l'ensemble des différents centres des différents villages et communes qui constituent le Grand Mons et donc, si l'action citoyenne, la création d'un groupe de réflexion susceptible d'apporter des idées ou solutions participatives est bien

évidemment toujours la bienvenue, nous avons malheureusement déjà fait l'essai de plusieurs projets fleuris pour lequel très peu de projets ont été suivis mais néanmoins, on reste à votre entière disposition pour en discuter et d'examiner ensemble les différents moyens qui pourraient être envisagés à moindre frais avec les citoyens qui s'inscriraient dans ce projet ainsi que les commerçants.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci Mme l'Echevine et n'oublions pas Jemappes fleuri qui est organisé chaque année avec le tissu associatif. M. ANTONINI est-ce que vous souhaitez réagir ? Non, je vous remercie. Nous terminons l'ordre du jour avec la dernière interpellation qui est celle de M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Mesdames et Messieurs les membres du Collège, chers collègues, voici quelques mois, nous avons interpellé le Collège au sujet du problème survenu suite à la modification de la sortie dans l'allée centrale des boulevards vers Nimy et la chaussée de Bruxelles. En effet, sur l'allée centrale des boulevards, une seule et unique sortie à été créée par la droite avant Ambroise Paré, les Ursulines, ce qui entraîne le matin et le soir, des bouchons dignes de notre capitale fédérale avec pour Ambroise Paré, la très grande difficulté voire l'impossibilité pour rejoindre les services d'urgence (les services 100) et de rendre les services d'urgence rapide et vous savez que chaque minute compte quand il y a un AVC ou une rupture d'anévrisme. Donc, on a tout simplement créé un système type d'entonnoir dans lequel doit passer en un seul endroit un nombre trop important de véhicules. A cela s'ajoute et au risque de provoquer que notre ville de Mons n'a pas de problème de circulation mais elle a surtout des problèmes de transport scolaire entre 7h45 et 8h30, il y a 35.000 étudiants du maternel, primaire, secondaire, supérieur qui arrivent et qui ressortent, donc, il nous semble impératif de proposer des solutions. L'idée qui nous est venue, c'est de créer à côté de cette sortie une seconde sortie entre l'allée centrale du boulevard par la droite à nouveau et l'allée latérale droite et ce, après l'arrêt de bus qui est sur l'allée latérale droite. Quand vous êtes à l'allée centrale pour être très concret, il y a des panneaux bleus Nimy et donc, j'ai procédé à de nombreuses observations chaque matin entre 8h00 et 8h30, j'arrête ma voiture, je me mets sur l'allée latérale gauche et je vois les voitures qui passent sur l'allée latérale droite et je vois que là, les voitures circulent très calmement au pas et je dirais il y a un phénomène d'entonnoir 200 mètres avant et là pas de problème de circulation et donc, j'en déduis qu'il est possible moyennant observations, analyses et expertises par tous nos collègues d'experts de créer une deuxième sortie dédiée aux véhicules qui se dirigent entre 7h45 et 8h30 vers le site, premièrement de l'Umons, deuxièmement du Lycée, troisièmement vers Nimy, quatrièmement vers Maisières, cinquièmement Jurbise et donc, en créant cette



deuxième sortie il me semble qu'on pourra espérer éviter ce phénomène physique de l'entonnoir et je voulais au début réitérer l'expérience physique de l'entonnoir devant vous mais on va me dire que ce sera un peu clownesque mais à défaut, je crois que c'est une belle image pour faire comprendre à l'ensemble de ce Conseil le problème de circulation et je vous remercie pour l'attention prêtée à ce problème majeur de circulation. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci M. le Conseiller. Ecoutez, je pense qu'on n'a pas besoin de se poster tous les matins de 8h00 à 8h30 pour comprendre qu'il y a un problème. Un problème, il y en a un effectivement, moi-même j'étais ce matin dans la file pour me rendre à la gare aux alentours de 8h00 et j'ai pu le constater comme tout à chacun ce phénomène d'entonnoir est bien réel. Je ne vais pas refaire l'historique ici au nom de Bourgmestre qui devait répondre et qui a dû s'absenter, simplement, vous le savez, il y a une demande à la fois de la SRWT pour créer une bande de bus en site propre qui rend le carrefour à hauteur de la sortie vers Ambroise Paré extrêmement dangereux, c'est un réel souci et il y a eu cette proposition du SPW effectivement à un moment donné de pouvoir inverser les entrées et sorties à hauteur des Ursulines et de Léo Collard ce qui induit toute une série de difficultés qu'il convient d'observer de près puisque les flux doivent être analysés dans un sens comme dans l'autre à la fois en direction de Nimy et à la fois en direction de l'allée centrale du boulevard parce pour le moment on ne dispose pas encore de comptage actualisé dans un cas et dans l'autre et donc, cela nécessiterait une analyse un peu plus fine avant de prendre des décisions et de toucher à l'infrastructure néanmoins, le Bourgmestre convoquera très prochainement une réunion avec l'ensemble des services qui sont concernés et donc, notamment avec le Directeur du SPW, les représentants des TEC, la SRWT et la police pour pouvoir examiner cette question car nous reconnaissons avec vous qu'il y a là un réel souci mais elle nécessite une concertation préalable compte tenu du nombre d'acteurs concernés, soyez en tout cas sûr que nous allons avancer dans ce sens. Vous avez la parole bien entendu.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Simplement pour conclure et donc, non pour polémiquer comme toujours, le Bourgmestre avait annoncé effectivement, on allait attendre les résultats de l'ouverture de l'avenue du Tir pour voir si cela allait ou non modifier ou amplifier le problème, je vois que cela n'a probablement pas changé grand-chose mais je crois qu'il faut s'en remettre aux experts et au comptage. Merci.

M. Nicolas MARTIN, Echevin-Président : Merci à vous mais donc, effectivement, on va convoquer cette réunion rapidement. Ceci clôture la séance publique. Je remercie le public.

La séance s'ouvre à huis clos avec 35 présents

Sont absents : M. DUPONT, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, Mmes MOUCHERON, DE JAER, M. JOOS, Mme WUILBAUT- VAN HOORDE, MM. BONJEAN, DI RUPO

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

76° Objet : Prorogation éventuelle d'une mesure de suspension préventive par mesure d'ordre dans l'intérêt du service. Décision. Juridique DIVIS1

ADOPTE – 102° annexe

77° Objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

a) Démission honorable d'un gradué spécifique en informatique définitif. GRH/HH/PA

ADOPTE – 103° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

b) Démission honorable d'une employée d'administration définitive. GRH/HH/PA

ADOPTE – 104° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

c) Mise à disposition, à titre gratuit, d'un employé d'administration (chargé d'accueil) au sein de l'ASBL « Office du Tourisme ». GRH/HH/Màd/OT

ADOPTE – 105° annexe

78° Objet : PERSONNEL OUVRIER

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

a) Démission honorable d'un ouvrier qualifié (feronnier-soudeur) définitif. GRH/CL/4377

ADOPTE – 106° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

b) Démission honorable d'un ouvrier qualifié (jardinier-élagueur) définitif. GRH/SH/4234

ADOPTE – 107° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

79° Objet : PERSONNEL CONTRACTUEL – Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5 temps à un gradué spécifique Animateur. GRH/AJ/PRGV/ICCP/BC

ADOPTE – 108° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

80° Objet : SERVICE INCENDIE – PERSONNEL. Démission honorable d'un chef opérateur Centre 100. GRH 10131

ADOPTE – 109° annexe

81° Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

a) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants d'instituteurs(trices) primaires. Education 3735/3817/3875/3877/3922/3937/3942/3944/3951/3964/3992/4032

ADOPTE – De la 110e à la 121° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

b) Octroi d'un détachement à un maître spécial de religion protestante. Éducation 3285

ADOPTE - 122° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

c) Octroi d'une interruption totale de carrière et d'une interruption partielle de carrière dans le cadre du congé parental à une institutrice primaire définitive. Education 3516(2)

ADOPTE – 123° et 124° annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

d) Octroi d'une interruption partielle de carrière à une maîtresse spéciale de religion catholique définitive. Education 7932

ADOPTE – 125° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

e) Octroi d'un détachement à une maîtresse spéciale de religion catholique définitive. Education 7932

ADOPTE – 126° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

f) Octroi d'un détachement à un instituteur primaire définitif. Éducation 3159

ADOPTE – 127° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

g) Octroi d'un congé pour mission à un instituteur primaire définitif. Education 7888

ADOPTE – 128° annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

h) Mise à la pension pour inaptitude physique d'une maîtresse spéciale de morale laïque. Education 3072

ADOPTE – 129<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

i) Reconduction de la réaffectation d'un instituteur primaire. Éducation 3837

ADOPTE – 130<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

j) Désignation à titre temporaire d'une directrice d'école. Éducation 7985

ADOPTE – 131<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

k) Octroi de mi-temps pour raisons thérapeutiques à des institutrices primaires. Education 8089/7808

ADOPTE – 132<sup>e</sup> et 133<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

l) Désignations d'instituteurs(trices) primaires à titre temporaire dans des emplois non vacants. Education

3759/3937/3946/3950/3980/3992(2)/3994/3999/4013/4038/4039/4040/4047/4053/  
4062/4153/3435/8114

ADOPTE – De la 134<sup>e</sup> à la 152<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

m) Octroi d'une interruption de carrière à temps plein, d'une institutrice maternelle définitive. Education 3314

ADOPTE – 153<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

n) Ecartement d'une institutrice maternelle définitive dans le cadre de la mesure de protection de la maternité. Education 3556

ADOPTE – 154<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

o) Désignations à titre intérimaire d'institutrices maternelles. Education 3772/3698/3630/3747/3890/3842/3798/3519/3737/3879/3741/3701/3750

ADOPTE – De la 155<sup>e</sup> à la 167<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

p) Désignations d'institutrices maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant. Education 3650/3747/3882/3750

ADOPTE – De la 168<sup>e</sup> à la 171<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
q) Réaffectation d'institutrices maternelles pour l'année scolaire 2015/2016. Education  
3826/3806/3960

ADOPTE – De la 172<sup>e</sup> à la 174<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
r) Modification de la délibération du 28/04/2015 portant sur la désignation d'une institutrice  
maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant. Education 3960

ADOPTE – 175<sup>e</sup> annexe

82<sup>e</sup> Objet : ACADÉMIE DE MUSIQUE

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
a) Désignations de professeurs de diction/déclamation à titre temporaire dans un emploi non  
vacant. Education 7602/7593

ADOPTE – 176<sup>e</sup> et 177<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
b) Désignation d'un professeur de diction/déclamation à titre temporaire dans un emploi  
vacant. Education 7593

ADOPTE – 178<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
c) Désignation d'un professeur de piano à titre temporaire dans un emploi vacant. Education  
7616

ADOPTE – 179<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
d) Désignations de professeurs de piano à titre temporaire dans un emploi non vacant.  
Education 7616/7605/7623

ADOPTE – De la 180 à la 182<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
e) Désignations de professeurs de formation musicale à titre temporaire dans un emploi non  
vacant. Education 7615/7628/3186/3218

ADOPTE – De la 183<sup>e</sup> à la 186<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,  
f) Désignation d'un professeur de guitare à titre temporaire dans un emploi non vacant.  
Education 7604

ADOPTE – 187<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

g) Désignation d'un professeur d'art dramatique et de déclamation à titre temporaire dans un emploi vacant. Education 7621

ADOPTE – 188<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

h) Désignations de professeurs d'art dramatique et/ou de déclamation à titre temporaire dans un emploi non vacant. Education 7321/7624

ADOPTE – 189<sup>e</sup> et 190<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

i) Désignation d'un professeur de percussions à titre temporaire dans un emploi non vacant. Education 7611

ADOPTE – 191<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

j) Désignations de professeurs de danse classique à titre temporaire dans un emploi vacant. Education 3046/7607

ADOPTE – 192<sup>e</sup> et 193<sup>e</sup> annexes

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

k) Désignation d'un professeur d'orgue à titre temporaire dans un emploi vacant. Education 7588

ADOPTE – 194<sup>e</sup> annexe

Par 35 suffrages sur 35 votes valables,

83<sup>e</sup> Objet : Calva de Saint-Denis. Comité contrôle. Gestion quotidienne – désignation représentant de la Ville. Cellule Patrimoine RF/GS

ADOPTE – 195<sup>e</sup> annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2015. Celui-ci est alors adopté.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :  
Le Directeur général ff,

Le Bourgmestre-Président,

Ph. LIBIEZ.

E. DI RUPO

---

---